# MASTER SCIENCES DU LANGAGE

## Parcours Discours : pratiques et médiation

Domaine de formation :
Arts, lettres, langues

## 2026-2027

## Livret de l'étudiant·e

UNIVERSITÉ MARIE & LOUIS PASTEUR
UFR SLHS Sciences du Langage, Humanités et Sociétés
EA 4661 ELLIADD

# Sommaire

**Informations pratiques** **4**
Informations générales 4
Enseignant·es-chercheurs·ses 4
Services numériques 5
Calendrier de l'année 2026–27 6
Emplois du temps 7
Plans de l'UFR 7
Régime spécial d'études (RSE) 11
Notes et évaluations 12
**Présentation générale du master** **14**
Objectifs 14
Compétences spécifiques 14
Public concerné 15
Partenariats 15
Secteurs professionnels visés 15
Métiers visés 15
Mots-clés 16
**Structure du master** **17**
Semestres 17
Cours de langue vivante étrangère 17
Cours mutualisés 17
Unités d'enseignement libres 18
Participation à la recherche 18
Valorisation de la recherche 18
**Master 1** **19**
Semestre 7 19
UE1 – Théories en analyse du discours (Y4LDP7U1 – Sandra Nossik) 19
UE2 – Sociolinguistique critique (Y4LDP7U2 – Caroline Panis) 20
UE3 – Textes et corpus (Y5LDP7U3) 21
EC31 – Linguistique textuelle (Y5LDP731 – Danh-Thành Do-Hurinville) 21
EC32 – Linguistique de corpus (Y5LDP732 – Marion Bendinelli) 21
UE4 – Pragmatique et argumentation (Y4LDP7U4 – Séverine Equoy-Hutin) 22
UE5 – Transversal (Y4LDP7U5) 23
EC51 – Langue (Polyglotte) 23
EC52 – Prépro disciplinaire (Y4LDP752 – Caroline Panis) 23
1) Problématisation du mémoire de recherche 23
2) Outils documentaires 23
3) Projet personnel et professionnel 24
Semestre 8 24
UE1 – Des terrains aux corpus (Y4LDP8U1 – Sandra Nossik) 25
UE2 – Discours, texte, numérique (Y4LDP8U2) 26
EC21 – Lexicométrie, textométrie (Y4LDP821 –Virginie Lethier) 26
EC22 – Édition numérique (Y4GEX852 – Iana Atanassova) 27
EC23 – Outils pour la rédaction du mémoire (Y4GET841 – Iana Atanassova) 27
UE3 – Discours, médiations, institutions (Y4LDP8U3) 28

EC31 – Discours et médiations (Y4LDP831 – Séverine Equoy-Hutin) 28
EC32 – Discours et institutions (Y4LDP832 – Isabelle Huré) 28
UE4 – Travail encadré de recherche : rédaction universitaire (Y4LDP8U4 – Caroline Panis) 29
UE5 – Transversal (Y5LDP8U5) 30
EC51 – Langue (Polyglotte) 30
EC52 – Genres, langages, société (Y5LDP852 – Sandra Nossik) 30
**Master 2** **32**
Semestre 9 32
UE1 – Projets et séminaires (Y4LDP9U1 – Virginie Lethier) 32
UE2 – Approches quantitatives des données textuelles (Y5LDP9U2) 33
EC21 – Typologie textuelle (Y5LDP921 – Danh-Thành Do-Hurinville) 33
EC22 – Méthodes d'analyse et interprétation des données textuelles (Y4LDP922 – Margareta Kastberg) 33
UE3 – Pratiques discursives en contextes professionnels (Y4LDP9U3 – Caroline Panis) 34
UE4 – Décrire et analyser les pratiques discursives : de l'oral au numérique (Y4LDP9U4 – Séverine Equoy-Hutin) 36
UE5 – Transversal (Y4LDP9U5) 37
EC51 – Langue (Polyglotte) 37
EC52 – Prépro disciplinaire (Y4LDP952 – Danh-Thành Do-Hurinville) 37
Semestre 10 39
UE1 – Mémoire de fin d'étude et soutenance (Y4LSD0U1 – Danh-Thành Do-Hurinville) 39
UE2 – Stage (Y4LSD0U2 – Danh-Thành Do-Hurinville) 39
Travail de recherche 40
Consignes générales 40
Encadrement des TER de M1 et mémoires de M2 40
Objectifs 42
Contenu 43
Forme 43
Bibliographie 46
Évaluation 47
Stage 48
Préparation du stage 48
Encadrement et déroulement du stage 48
Consignes pour le rapport de stage 48
Stage facultatif de M1 51
**Formation en alternance en master 2** **52**

# Informations pratiques

## Informations générales

### Site de l'université Marie et Louis Pasteur : https://www.umlp.fr/

### Accueil de l'UFR SLHS

Bâtiment A, rez-de-chaussée
30-32 rue Mégevand
25030 Besançon Cedex
Tél : 03 81 66 53 10

### Scolarité

Bâtiment B, rez-de-chaussée, 30-32 rue Mégevand
Horaires d'ouverture : http://slhs.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu196/scolarites/vos-scolarites-16071.html
Contact : 03 81 66 53 37, scolarite-lettres-langues@univ.fcomte.fr
Responsable de la scolarité : Aline Baverel (aline.baverel@univ-fcomte.fr)
Gestionnaire de la scolarité des sciences du langage : Florence Galiana (florence.galiana@univ-fcomte.fr)

### Responsable du master

Caroline Panis (caroline.panis@univ-fcomte.fr)
Bureau E 206 (cour Chifflet, entrée E, 1er étage), 30-32 rue Mégevand : sur RDV les mercredis et jeudis

### Laboratoire Elliadd

Site : http://elliadd.univ-fcomte.fr/
Contact : 03 81 66 51 36, elliadd@univ-fcomte.fr
Directeur de l'unité de recherche : Pascal Lecroart (pascal.lecroart@uni-fcomte.fr)
Pôle Discours, dispositifs, société ; responsables : Séverine Equoy-Hutin (severine.equoy-hutin@univ-fcomte.fr) et Virginie Lethier (virginie.lethier@univ-fcomte.fr)
Site du pôle de recherche https://elliadd.univ-fcomte.fr/discours-dispositifs-societe

### Carnet de recherche de la formation

https://masteradisco.hypotheses.org/

### Tutorat en sciences du langage

Tutrice : Lina Parisot, étudiante en M1 Discours : pratiques et médiation
lina.parisot@edu.univ-fcomte.fr

## Enseignant·es-chercheurs·ses

### Département Sciences du langage

**Marion Bendinelli** (marion.bendinelli@univ-fcomte.fr)

Bureau : site 30-32 rue Mégevand, cour Chifflet, rez-de-chaussée sous le porche

**Danh-Thành Do-Hurinville** (danh_thanh.do-hurinville@univ-fcomte.fr)
Bureau : site 47 rue Mégevand, entrée à droite dans la cour, 2e étage

**Séverine Equoy Hutin** (severine.equoy-hutin@univ-fcomte.fr)
Bureau : site 30-32 rue Mégevand, cour Chifflet, rez-de-chaussée sous le porche

**Manon Him-Aquilli** (manon.him_aquilli@univ-fcomte.fr)
Bureau : site 30-32 rue Mégevand, cour Chifflet, rez-de-chaussée sous le porche

**Margareta Kastberg** (margareta.kastberg@univ-fcomte.fr)
Bureau : site 30-32 rue Mégevand, cour Chifflet, entrée E, 1er étage

**Virginie Lethier** (virginie.lethier@univ-fcomte.fr)
Bureau : site 30-32 rue Mégevand, cour Chifflet, rez-de-chaussée sous le porche

**Sophie Mariani-Rousset** (sophie.mariani-rousset@univ-fcomte.fr)
Bureau : site 30-32 rue Mégevand, cour Chifflet, entrée E, 1er étage

**Sandra Nossik** (sandra.nossik@univ-fcomte.fr)
Bureau : site 30-32 rue Mégevand, cour Chifflet, rez-de-chaussée sous le porche

**Caroline Panis** (caroline.panis@univ-fcomte.fr)
Bureau : site 30-32 rue Mégevand, cour Chifflet, entrée E, 1er étage

### Département Communication et société

Isabelle Huré (isabelle.hure@univ-fcomte.fr)
Nanta Novello-Paglianti (nanta.novello_paglianti@univ-fcomte.fr)

### Département Information-Communication

Marie-Hélène Hermand (marie-helene.hermand@univ-fcomte.fr)

### Département Information-Communication, IUT Besançon-Vesoul

Justine Simon (justine.simon@univ-fcomte.fr)

## Services numériques

### Adresse électronique universitaire

Toute communication avec les équipes pédagogiques et administratives doit s'effectuer depuis **votre adresse électronique universitaire**.

Au moment de l'inscription, un e-mail d'activation de votre adresse électronique universitaire est envoyé sur votre adresse personnelle. Vous devez l'activer le plus rapidement possible pour communiquer avec les membres de l'équipe enseignante et administrative, et accéder aux services numériques. Vous pouvez accéder à votre messagerie à l'adresse suivante : **https://mail.univ-fcomte.fr/**.

Depuis le webmail, vous pouvez également rediriger vers votre messagerie personnelle les messages que vous recevez sur votre messagerie universitaire.

### Espace numérique de travail

Sur votre espace numérique de travail (ENT, disponible sur **http://ent.univ-fcomte.fr/**), vous pouvez :
– consulter vos notes et votre emploi du temps (ADE) ;

– accéder à votre dossier personnel et vos fichiers (espace de stockage) ;
– accéder au lien des plateformes pédagogiques (Moodle).

## Calendrier de l’année 2026–27

Le calendrier universitaire est disponible sur http://slhs.umlp.fr/pages/fr/menu196/calendrier-2026-2027-19558.html.

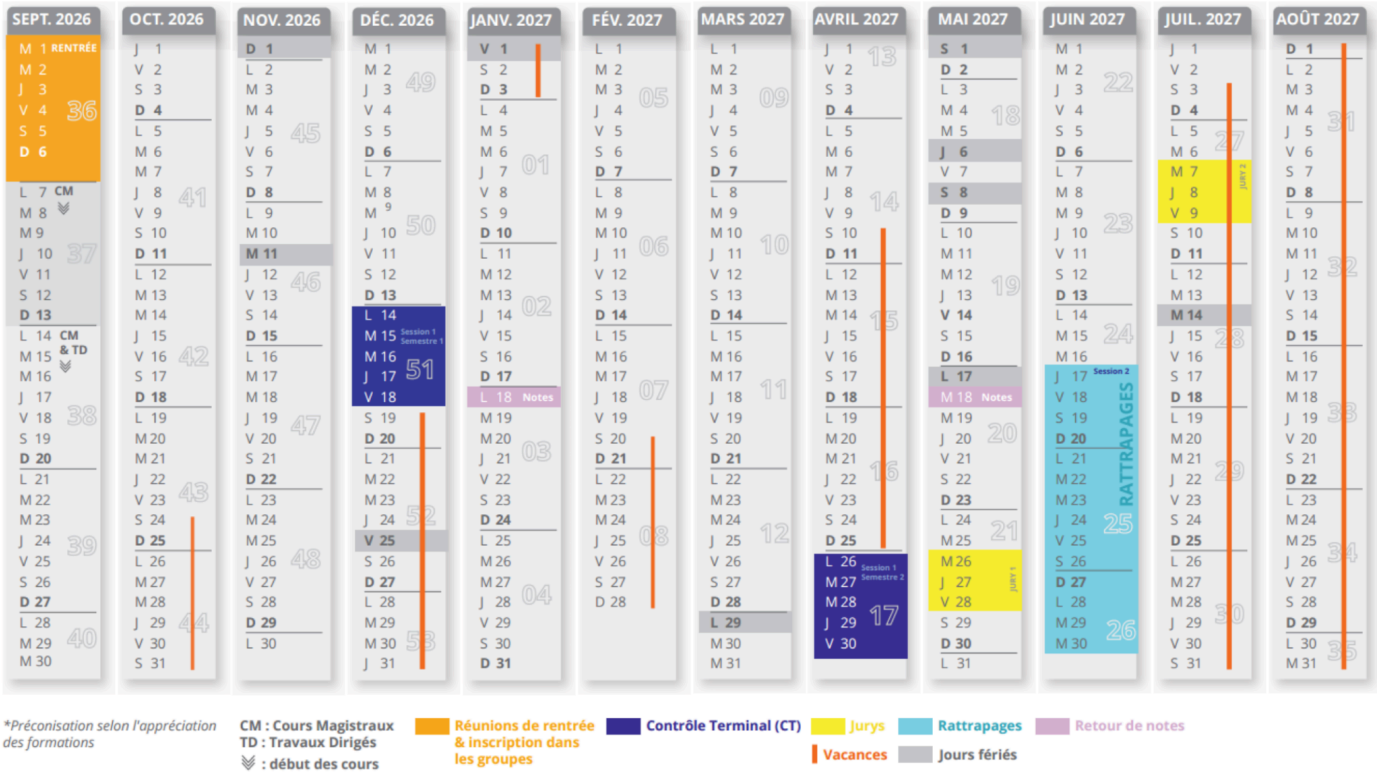


### Premier semestre (2026)

*Réunion de rentrée du master Discours : pratiques et médiation : 3 septembre, 11 h*
Début des cours : 7 septembre
Cours : semaines 37 à 49, *sauf 44 (vacances d’automne)*
Semaine 50 (7–11 décembre) : rattrapage de cours
*(Semaine 51 : examens terminaux → ne nous concernent pas en SDL)*
Vacances de fin d’année : 19 décembre–3 janvier

### Deuxième semestre (2027)

Début des cours : 4 janvier
Cours : semaines 1 à 13, *sauf 8 (vacances d’hiver)*
Semaine 14 (5-9 avril) : rattrapage de cours
Vacances de printemps : 10–25 avril
*(Semaine 17 : examens terminaux → ne nous concernent pas en SDL)*
Tenue des jurys de première de session : 26–28 mai
Examens de deuxième session (rattrapages) : 17–30 juin
Tenue des jurys finaux : 7–9 juillet

## Emplois du temps

Votre emploi du temps vous est présenté à la réunion de rentrée ; il est disponible sur ADE : https://sedna.univ-fcomte.fr/direct/myplanning.jsp?top=top.self.

Chaque séance du même cours n'a pas nécessairement lieu sur le même créneau ni dans la même salle, et cette dernière peut être modifiée en cours de semestre. Vérifiez bien votre emploi du temps sur ADE chaque semaine, de préférence sur votre ordinateur, car la version ADE sur téléphone est moins fiable concernant les mises à jour.

## Plans de l'UFR

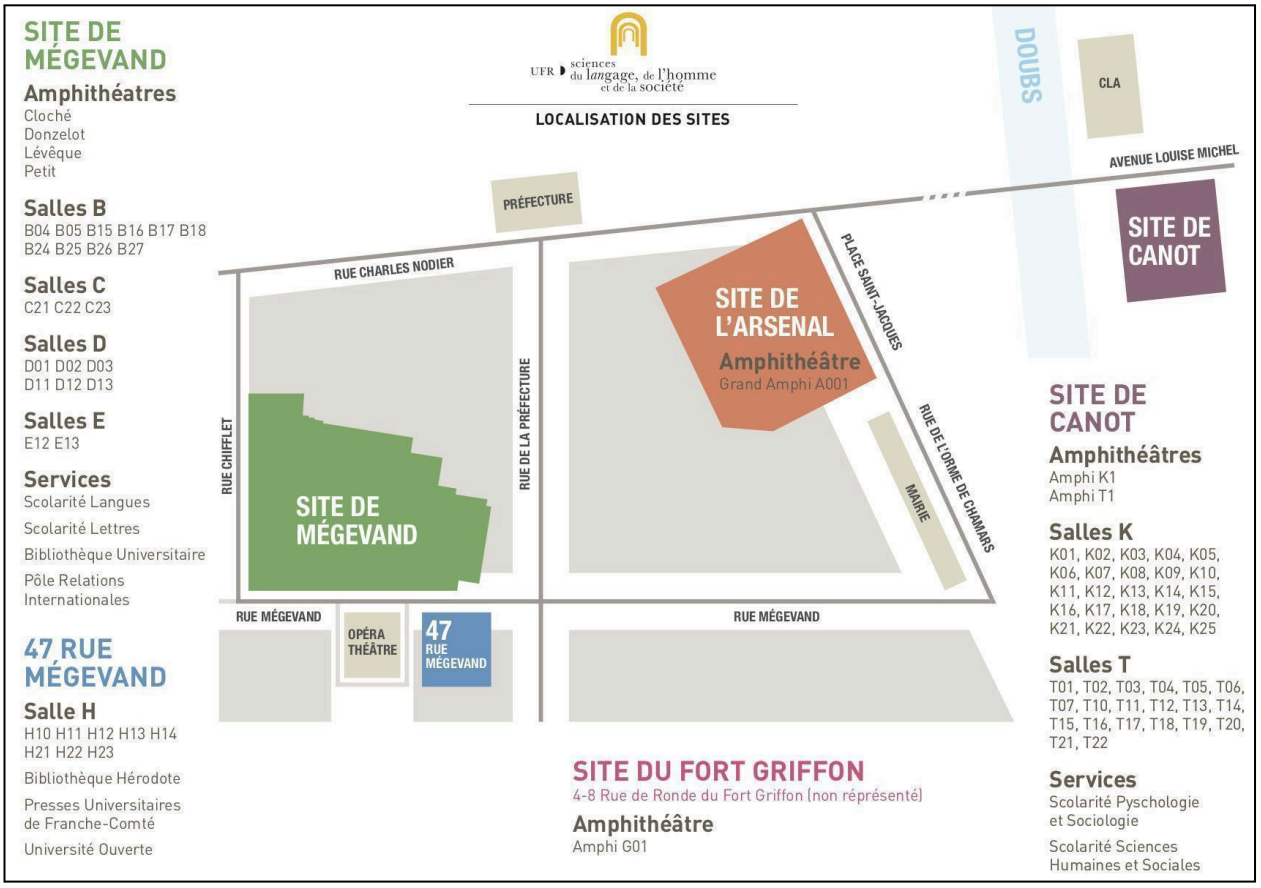

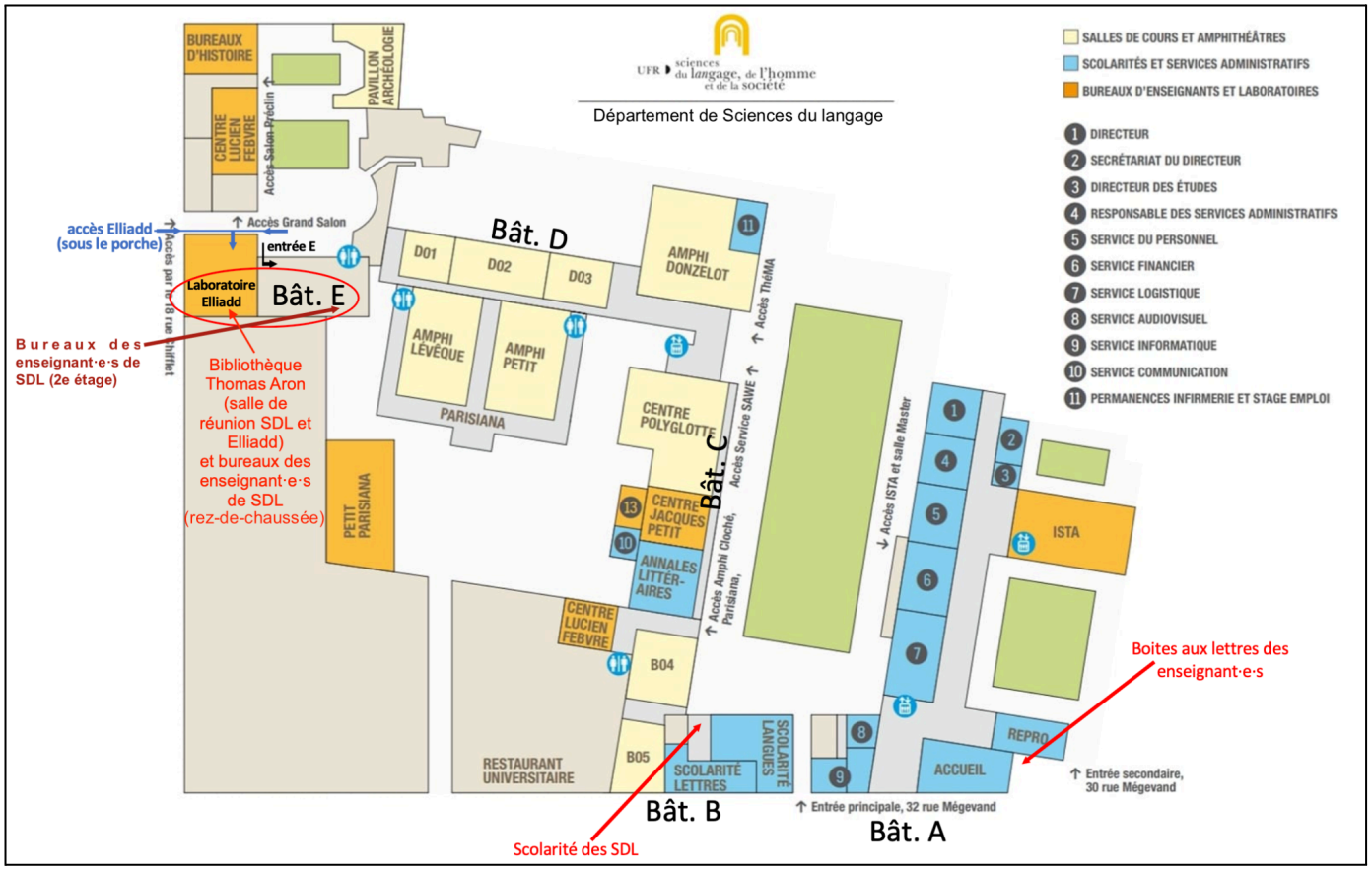
UFR sciences du langage, de l'homme et de la société
Département de Sciences du langage
SALLES DE COURS ET AMPHITHÉÂTRES
SCOLARITÉS ET SERVICES ADMINISTRATIFS
BUREAUX D'ENSEIGNANTS ET LABORATOIRES
1 DIRECTEUR
2 SECRÉTARIAT DU DIRECTEUR
3 DIRECTEUR DES ÉTUDES
4 RESPONSABLE DES SERVICES ADMINISTRATIFS
5 SERVICE DU PERSONNEL
6 SERVICE FINANCIER
7 SERVICE LOGISTIQUE
8 SERVICE AUDIOVISUEL
9 SERVICE INFORMATIQUE
10 SERVICE COMMUNICATION
11 PERMANENCES INFIRMERIE ET STAGE EMPLOI
BUREAUX D'HISTOIRE
CENTRE LUCIEN FEBVRE
PAVILLON ARCHÉOLOGIE
Accès Salon Préclin
Accès Grand Salon
accès Elliadd (sous le porche)
entrée E
Laboratoire Elliadd
Bât. E
Bât. D
Bât. C
Bât. B
Bât. A
Bureaux des enseignant·e·s de SDL (2e étage)
Bibliothèque Thomas Aron (salle de réunion SDL et Elliadd) et bureaux des enseignant·e·s de SDL (rez-de-chaussée)
D01
D02
D03
AMPHI DONZELOT
AMPHI LÉVÉQUE
AMPHI PETIT
PARISIANA
CENTRE POLYGLOTTE
CENTRE JACQUES PETIT
ANNALES LITTÉR-AIRES
PETIT PARISIANA
B04
B05
RESTAURANT UNIVERSITAIRE
SCOLARITÉ LETTRES
SCOLARITÉ LANGUES
ISTA
REPRO
ACCUEIL
Accès ThéMA
Accès Service SAWE
Accès Amphi Cloché, Parisiana,
Accès ISTA et salle Master
Entrée secondaire, 30 rue Mégevand
Entrée principale, 32 rue Mégevand
Boites aux lettres des enseignant·e·s
Scolarité des SDL

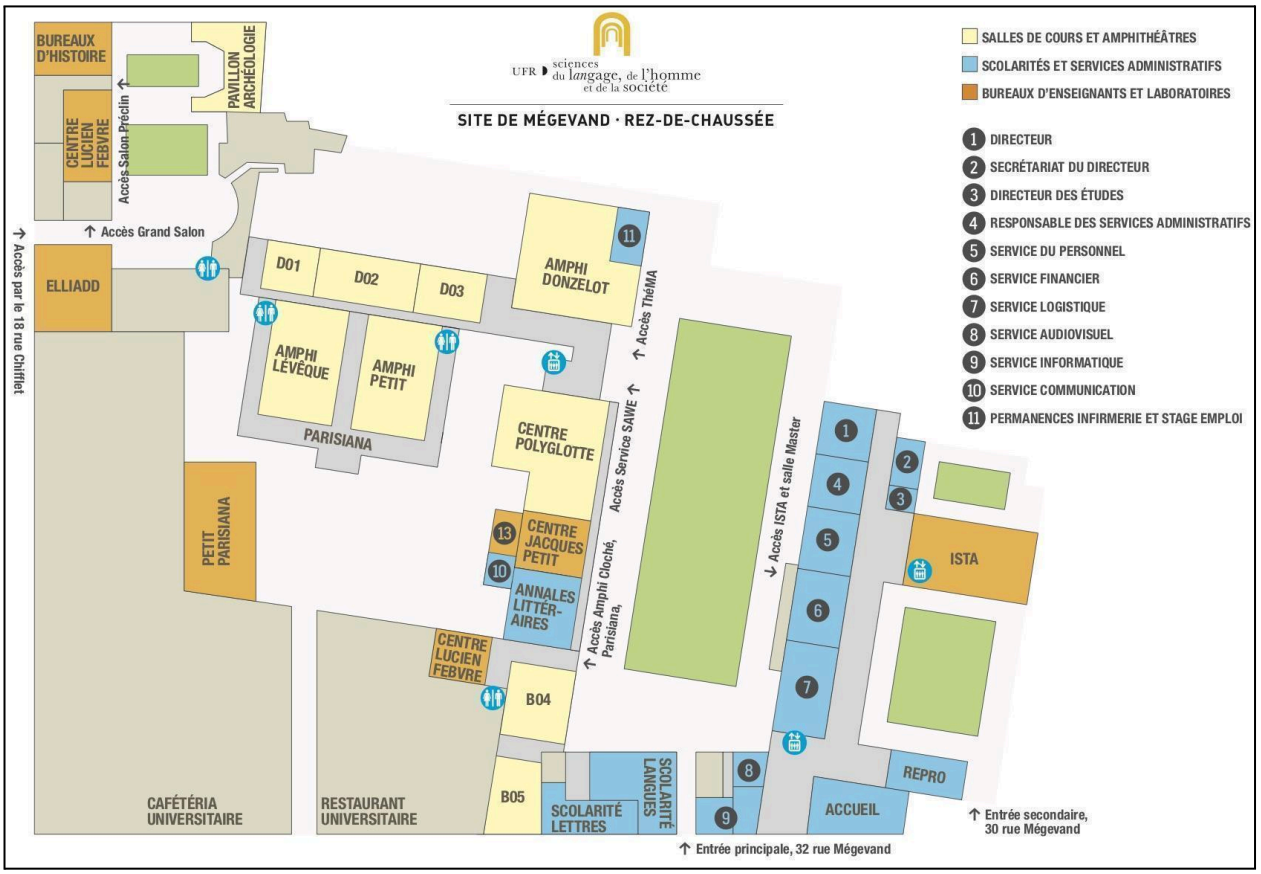
UFR sciences du langage, de l'homme et de la société
SITE DE MÉGEVAND · REZ-DE-CHAUSSÉE
SALLES DE COURS ET AMPHITHÉÂTRES
SCOLARITÉS ET SERVICES ADMINISTRATIFS
BUREAUX D'ENSEIGNANTS ET LABORATOIRES
1 DIRECTEUR
2 SECRÉTARIAT DU DIRECTEUR
3 DIRECTEUR DES ÉTUDES
4 RESPONSABLE DES SERVICES ADMINISTRATIFS
5 SERVICE DU PERSONNEL
6 SERVICE FINANCIER
7 SERVICE LOGISTIQUE
8 SERVICE AUDIOVISUEL
9 SERVICE INFORMATIQUE
10 SERVICE COMMUNICATION
11 PERMANENCES INFIRMERIE ET STAGE EMPLOI
BUREAUX D'HISTOIRE
CENTRE LUCIEN FEBVRE
PAVILLON ARCHÉOLOGIE
Accès Salon Préclin
Accès Grand Salon
Accès par le 18 rue Chifflet
ELLIADD
D01
D02
D03
AMPHI DONZELOT
AMPHI LÉVÉQUE
AMPHI PETIT
PARISIANA
CENTRE POLYGLOTTE
CENTRE JACQUES PETIT
ANNALES LITTÉR-AIRES
PETIT PARISIANA
B04
B05
CENTRE LUCIEN FEBVRE
CAFÉTÉRIA UNIVERSITAIRE
RESTAURANT UNIVERSITAIRE
SCOLARITÉ LETTRES
SCOLARITÉ LANGUES
ISTA
REPRO
ACCUEIL
Accès ThéMA
Accès Service SAWE
Accès Amphi Cloché, Parisiana,
Accès ISTA et salle Master
Entrée secondaire, 30 rue Mégevand
Entrée principale, 32 rue Mégevand

UFR sciences du langage, de l'homme et de la société
SITE DE MÉGEVAND · PREMIER ÉTAGE
SALLES DE COURS ET AMPHITHÉÂTRES
SCOLARITÉS ET SERVICES ADMINISTRATIFS
BUREAUX D'ENSEIGNANTS ET LABORATOIRES
1 DÉPARTEMENT D'ANGLAIS
2 DÉPARTEMENT D'ESPAGNOL ET DE PORTUGAIS
3 ENSEIGNANTS D'ANGLAIS
4 ENSEIGNANTS D'ANGLAIS
5 ENSEIGNANTS D'ANGLAIS
6 DÉPARTEMENT ET BIBLIOTHÈQUE D'ITALIEN
7 ENSEIGNANTS DE RUSSE
8 LABORATOIRE LOGIQUE DE L'AGIR DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE
SALON PRÉCLIN
GRAND SALON
E12
E13 VISIOCONFÉRENCE
ELLIADD
D13
D12
D11
P3
P4
P5
P6
P7 INFO
P8 INFO
SERVICE
SAWE
CRIT
AMPHI CLOCHÉ
BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE
ISTA
B18
B16
LEA
B17
B15
B14 – SALLE D'ÉTUDE
SALLE DE LECTURE B.U.

UFR sciences du langage, de l'homme et de la société
SITE DE MÉGEVAND · DEUXIÈME ÉTAGE
SALLES DE COURS ET AMPHITHÉÂTRES
SCOLARITÉS ET SERVICES ADMINISTRATIFS
BUREAUX D'ENSEIGNANTS ET LABORATOIRES
1 ENSEIGNANTS D'ALLEMAND
2 ENSEIGNANTS D'ALLEMAND
3 BUREAU VALLE-INCLAN
4 BUREAU PANAMA
5 BUREAU FRANCISCO DE ALDANA
6 ACCUEIL DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX
7 BUREAU C2I OUTILS TRANSVERSAUX
LOGIQUE DE L'AGIR
CENTRE TESNIÈRES
THÉMA
C21
C22
C23
LP METI
B24
B25
B26
B27
ISTA

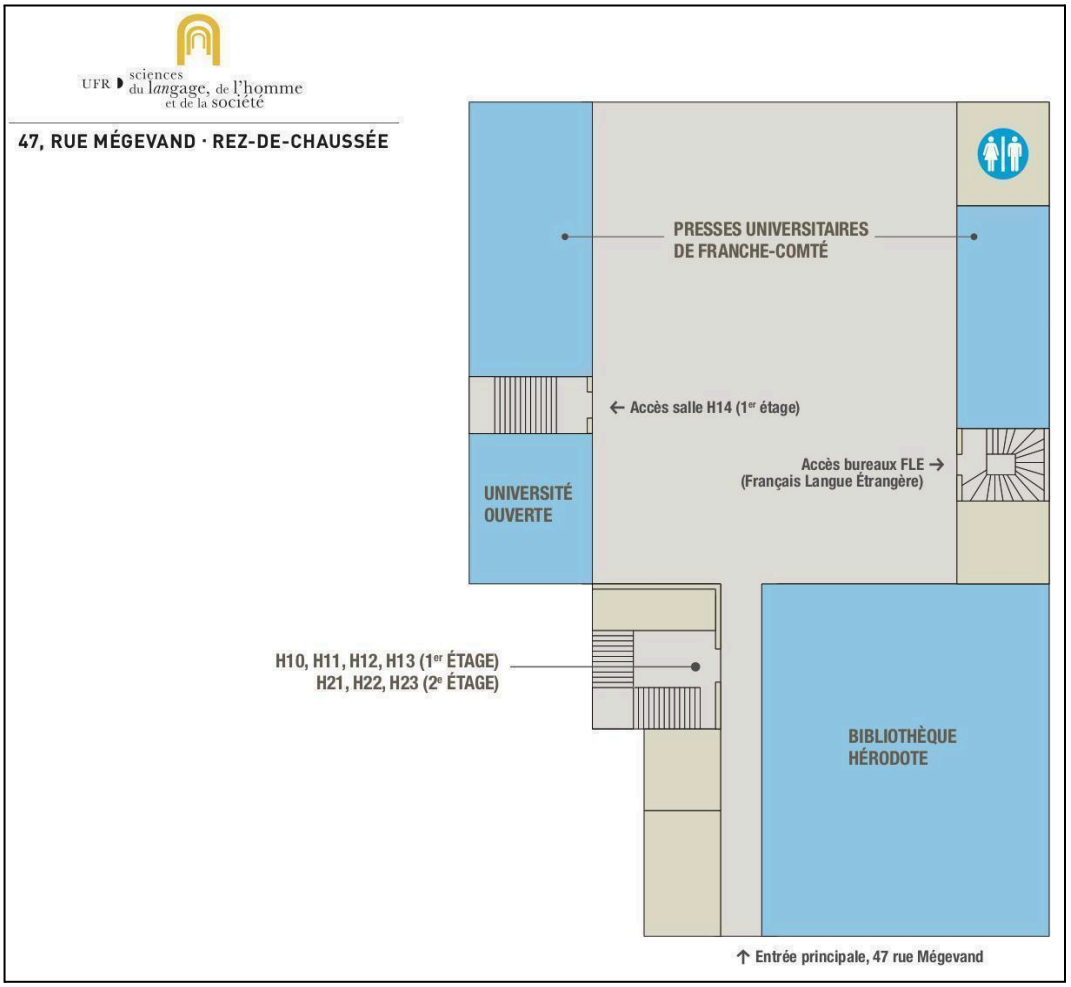
UFR sciences du langage, de l'homme et de la société
47, RUE MÉGEVAND · REZ-DE-CHAUSSÉE
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCHE-COMTÉ
← Accès salle H14 (1er étage)
Accès bureaux FLE →
(Français Langue Étrangère)
UNIVERSITÉ OUVERTE
H10, H11, H12, H13 (1er ÉTAGE)
H21, H22, H23 (2e ÉTAGE)
BIBLIOTHÈQUE HÉRODOTE
↑ Entrée principale, 47 rue Mégevand

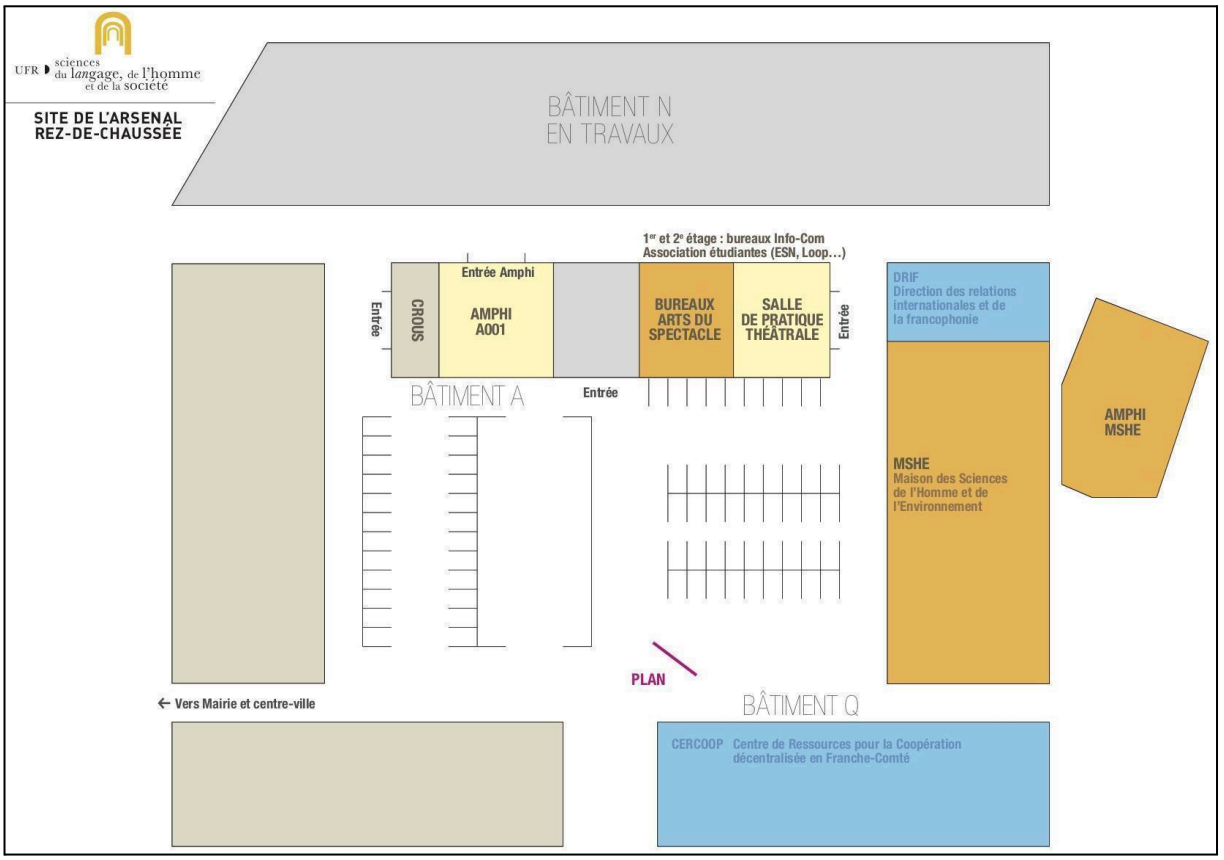
UFR sciences du langage, de l'homme et de la société
SITE DE L'ARSENAL
REZ-DE-CHAUSSÉE
BÂTIMENT N
EN TRAVAUX
1er et 2e étage : bureaux Info-Com
Association étudiantes (ESN, Loop…)
Entrée Amphi
Entrée
CROUS
AMPHI A001
BUREAUX ARTS DU SPECTACLE
SALLE DE PRATIQUE THÉÂTRALE
Entrée
BÂTIMENT A
Entrée
DRIF
Direction des relations internationales et de la francophonie
AMPHI MSHE
MSHE
Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement
PLAN
← Vers Mairie et centre-ville
BÂTIMENT Q
CERCOOP Centre de Ressources pour la Coopération décentralisée en Franche-Comté

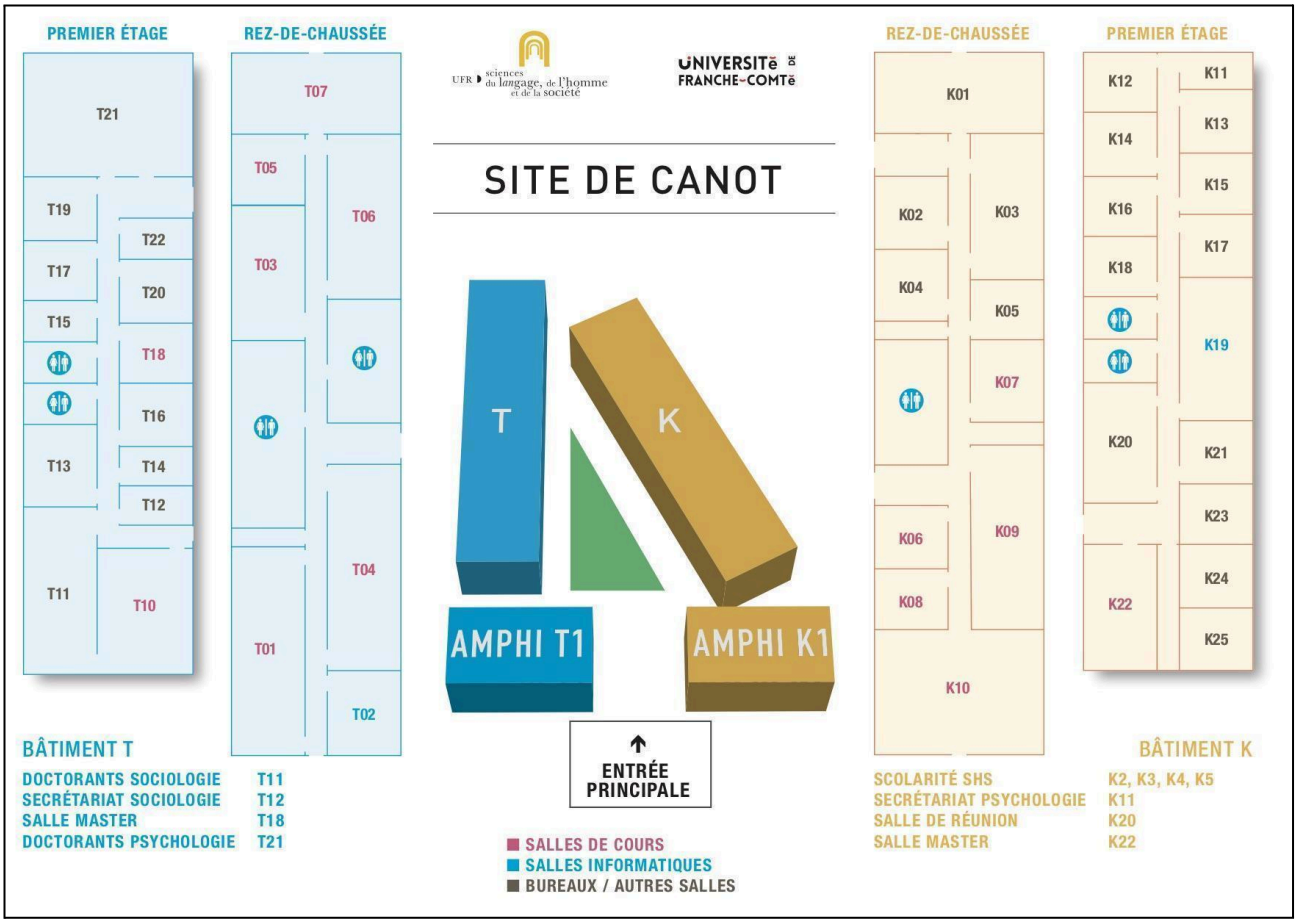


Tous les plans de l'université sont disponibles sur http://slhs.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu195/plans-des-locaux-5979.html.

## Régime spécial d'études (RSE)

Selon leur situation (sportif·ve de haut niveau, raisons de santé, raisons professionnelles ou personnelles, service civique, etc.), les étudiant·es ont la possibilité de demander une dispense d'assiduité (DA) voire une dispense de contrôle continu (DCC) pour certains cours. Les conditions et possibilités sont à vérifier auprès de la scolarité, et les documents à télécharger ici : http://u-sports.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu617/rentree-2024-2025/regime-special-d-etudes-19735.html.

Une DA ou une DCC ne constitue pas un enseignement à distance (EAD), l'EAD n'étant pas proposé en sciences du langage à l'université Marie et Louis Pasteur. Les étudiant·es inscrit·es en DA ou en DCC doivent rattraper le contenu des cours auprès de leurs camarades et non auprès de leurs enseignant·es. Les étudiant·es volontaires pour transmettre leurs notes de cours aux étudiant·es en DA et en DCC sont invité·es à se manifester en début de semestre.

Les étudiant·es en DA doivent se tenir informé·es des devoirs à rendre et des dates d'examen et s'y présenter.

*Les modalités d'examen des étudiant·es en DCC peuvent être différentes de celles des étudiant·es inscrit·es en contrôle continu (CC) ; celles/ceux-ci doivent prendre contact avec leurs enseignant·es en début du semestre pour les leur demander.*

# Notes et évaluations

## Modalités d'évaluation

Les modalités d'évaluation sont précisées par chaque enseignant·e en début de semestre. Elles sont également répertoriées dans le document « Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) », qui indique pour chaque UE et EC la nature de l'épreuve (examen écrit, examen oral ou pratique, rendu d'un livrable, ou restitution orale), la durée de l'épreuve, le pourcentage de chaque épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'EC, et les étudiant·es concerné·es (inscrit·es en contrôle continu (CC) et/ou en dispense de contrôle continu (DCC)). Les modalités sont précisées pour la première et pour la deuxième sessions.

Le document des M3C est voté par la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et publié en octobre sur le site de l'UFR SLHS, rubrique « Examens » : http://slhs.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu196/examens/m3 c-20069.html.

## Compensation des notes

En master Sciences du langage – parcours Discours : pratiques et médiation, ***la note plancher est fixée à 8/20 à chaque UE*** (sauf UE transversales). Les EC se compensent dans une UE ; les UE dont la note est supérieure ou égale à 8/20 se compensent dans le semestre ; **en M1**, les deux semestres se compensent à la fin de l'année.

## Absences

Une absence justifiée à un examen entraine une note de 0/20 à l'examen. Cette note entre dans le système de compensation.

Une absence injustifiée à un examen ou un devoir non rendu rendent toute compensation de notes impossible et entrainent la défaillance à l'épreuve.

Les absences répétées (à partir de trois absences injustifiées à un TD) entrainent l'interdiction de passer la première session d'examen.

## Rattrapages

La deuxième session d'examen a lieu du 17 au 30 juin 2026 pour les deux semestres. Les étudiant·es ne sont pas directement convoqué·es aux épreuves : elles/ils doivent consulter le calendrier des examens publié sur le site de l'UFR SLHS, rubrique « Examens » (http://slhs.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu196/examens/examens-controle-terminal-session-2---rattrapages-6322.html), pour savoir où et quand se présenter, ou si elles/ils doivent contacter l'enseignant·e pour lui rendre un livrable ou programmer un oral.

## Redoublement

Le master Sciences du langage – parcours Discours : pratiques et médiation étant un diplôme sélectif au nombre de places limité, le redoublement est exceptionnel et ne peut être accordé par le jury de diplôme qu'au cas par cas, après demande de l'étudiant·e à son encadrant·e. En cas de redoublement, les enseignements déjà validés ne sont pas repassés l'année suivante.

Le statut d'AJAC (ajourné·e autorisé·e à continuer) n'est pas proposé en master.

## Relevé de notes

Une version provisoire du relevé de notes du premier semestre est envoyé aux étudiant·es juste après la remise des notes par les enseignant·es à la scolarité au début du second semestre. Les relevés de notes définitifs des première et deuxième sessions sont envoyés après la tenue de chaque jury.

Le relevé de notes indique d'abord la moyenne et le résultat du premier semestre, puis donne le détail de chaque UE et, le cas échéant, de chaque EC. Apparaissent ensuite la moyenne et le résultat du second semestre puis le détail de chaque enseignement. Enfin, au bas du relevé est indiqué le résultat d'admission de l'année.

Seule la moyenne de chaque enseignement apparait sur le relevé ; le détail des notes obtenues à chaque examen passé dans un même cours peut être demandé à l'enseignant·e concerné·e. À côté de chaque enseignement est indiquée :
– soit la note obtenue, suivie du résultat « Admis » (note ≥ 10/20) ou « Ajourné » (note <10/20) ;
– soit la mention « Absence justifiée » suivie du résultat « Ajourné », la note équivalant alors à un 0/20 ;
– soit la mention « Absence injustifiée » suivie du résultat « Défaillant », la moyenne ne pouvant alors pas être calculée ;
– soit la mention « Défaillance » suivie du résultat « Défaillant » si l'élément est en attente, par exemple parce que le stage ou le mémoire sera soutenu à la session suivante.

Les enseignements indiqués comme ajournés doivent être repassés en deuxième session **uniquement** :
– s'ils font partie d'une UE qui ne peut pas être compensée car sa moyenne est inférieure à 8/20 ;
– si le système de compensation (entre EC, puis entre UE, puis entre semestres) ne suffit pas pour obtenir 10/20 à l'année ;
– s'ils comportent une absence injustifiée.

# Présentation générale du master

Le master Sciences du langage – parcours Discours : pratiques et médiation de l'université Marie et Louis Pasteur (Besançon, UFR SLHS) propose d'articuler fondamentaux disciplinaires en linguistique et analyse des discours, diversité des approches et des objets (discours politique, médiatique, institutionnel, littéraire, numérique, etc.) et problématiques du monde contemporain (pouvoir, identité, mobilité, environnement, mémoire, travail, culture, etc.). Il vise à rejoindre les compétences attendues dans les secteurs et structures visés (institutions, associations, structures publiques) aux échelles régionale, nationale et internationale, et à montrer que les disciplines du discours constituent un lieu d'expertise et d'accompagnement de l'évolution de la société. Ce master propose une ouverture vers le traitement automatique des langues (TAL) et vers les sciences de l'information et de la communication (SIC), soit par le biais d'unités d'enseignement mutualisées, soit par celui d'éclairages complémentaires dans deux champs : la communication institutionnelle et publique d'une part, et la médiation sociale et culturelle d'autre part. La formation présente également la particularité d'offrir une place importante au champ des humanités numériques (informatique et statistique appliquées aux données textuelles, standards internationaux pour l'encodage et l'annotation des données, etc.).

## Objectifs

Adossé au laboratoire ELLIADD – EA 4661 (Édition, langages, littératures, informatique, arts, didactiques, discours), le master Sciences du langage – Discours : pratiques et médiation a pour objectif d'une part de permettre à ses étudiant·es de penser les renouvellements des objets d'étude et des méthodes que permet le numérique, et, d'autre part, de les former à l'analyse des textes et des discours en circulation dans l'espace public.

La formation est ouverte aux étudiant·es diplômé·es d'une licence ou en conversion d'autres masters en SHS, aux étudiant·es européen·nes et internationaux·ales titulaires d'une licence en sciences humaines et sociales, ayant un niveau de français C1 attesté en compréhension et expression orales et écrites.

Ce master comporte une dimension internationale : il ouvre la possibilité d'un échange et d'un séjour dans l'une des universités partenaires du programme (l'université La Sapienza de Rome, Italie ; l'université de technologie de Brno, République tchèque ; l'université Bar-Ilan de Ramat Gan–Tel Aviv, Israël) en cohérence avec le projet professionnel de l'étudiant·e et ses compétences linguistiques.

Les unités de professionnalisation, le stage obligatoire, les projets tutorés et la possibilité de réaliser l'année de master 2 en alternance visent à permettre aux étudiant·es de développer des compétences organisationnelles, sociales et culturelles qui les rendront actrices et acteurs de leur environnement, notamment professionnel.

## Compétences spécifiques

- Haut niveau de maitrise des méthodes et des techniques d'analyse de discours et de texte
- Haut niveau de maitrise des processus linguistiques et sémiotiques, des usages et modes de signification et des discours différents, et des écritures
- Maitrise de différentes techniques d'enquête et de recherche, notamment ethnographique
- Maitrise des techniques informatiques et numériques visant les différents domaines des sciences humaines et sociales
- Maitrise de l'exploration archivistique des grands et très grands corpus
- Autonomie poussée et critique dans les tâches d'élaboration, de conception, d'exploitation et de diffusion des objets et des savoirs dans un ou plusieurs domaines couverts par la formation, tant du point de vue pratique que théorique
- Maitrise de langues

## Public concerné

- Étudiant·es diplômé·es d'une licence en sciences du langage ou en information-communication
- Étudiant·es diplômé·es d'une autre licence en sciences humaines et sociales
- Étudiant·es en conversion d'un autre master en sciences humaines et sociales
- Étudiant·es internationales·aux titulaires d'une licence dans les domaines mentionnés ayant un niveau de français C1 attesté dans les quatre compétences (compréhension et expression écrites et orales).

## Partenariats

Centre régional du livre en Franche-Comté
Fonds régional d'art contemporain (FRAC) Franche-Comté
Région Bourgogne–Franche-Comté
Bibliothèque municipale de conservation
Mairies de la région
Conseil général
Institut supérieur des Beaux-Arts (ISBA)

## Secteurs professionnels visés

Enseignement supérieur et recherche
Formation initiale et continue
Communication et médias
Informatique
Administration publique et organisations associatives
Édition

## Métiers visés

Chercheuse/chercheur
Enseignante-chercheuse/enseignant-chercheur
Chargé·e de communication
Attaché·e de presse
Chargé·e de mission
Conceptrice-rédactrice/concepteur-rédacteur
Chargé·e d'animation et de valorisation du patrimoine et des territoires
Chargé·e de développement culturel
Éditrice/éditeur
Responsable d'un service de documentation
Rédactrice/rédacteur en ligne
Journaliste web
Documentaliste
Bibliothécaire

# Mots-clés

Discours, communication, institutions publiques et culturelles, discours et communication politiques, médiation, médias, analyse critique, langue, texte, textualité, analyse textuelle, traduction, traductologie, transmission, rédaction universitaire et professionnelle.

# Structure du master

## Semestres

Le master se compose de quatre semestres (semestres 7 à 10). Les trois premiers semestres sont composés de cinq unités d'enseignement (UE), dont une UE transversale contenant un cours de préprofessionnalisation et un cours de langue vivante. À cela peuvent s'ajouter des UE libres. Le dernier semestre (semestre de printemps du M2) ne contient pas de cours, mais la réalisation d'un stage de huit semaines minimum et d'un mémoire de fin d'études.

## Cours de langue vivante étrangère

Des cours de langue vivante étrangère sont obligatoires du semestre 7 au semestre 9 (18 h TD par semestre). Les étudiant·es doivent choisir parmi **l'anglais**, **l'allemand**, **l'espagnol**, **l'italien** et **le portugais** une langue qu'elles/ils ont déjà étudiée. Ce choix restera le même pendant les deux années de master.
Les étudiant·es internationaux·ales non francophones peuvent choisir **le français** comme langue étrangère (FLE).

***Attention***, le TD de langue étrangère est organisé par le centre Polyglotte et non par le département Sciences du langage ni l'UFR SLHS ; c'est pourquoi son contenu ne figure pas dans cette brochure. Les étudiant·es doivent s'inscrire directement dans leur groupe de langue.

Les cours de langue sont organisés en présentiel ou en mode hybride, en fonction de la langue choisie, et sont mutualisés entre différents parcours de masters, voire entre différentes années (par exemple les cours de portugais sont communs aux L3, M1 et M2). Les cours d'anglais sont construits de manière thématique afin de correspondre au mieux aux orientations du master. En 2026–27, les thématiques proposées au master Discours : pratiques et médiation sont « *Cultural Voyages* » au semestre 7 (en mutualisation avec les masters Littérature de jeunesse et patrimoine littéraire, SACIEG, LLCER Allemand/Espagnol/Italien, TAL et FLE) et « *Intercultural Diversity* » au semestre 8 (en mutualisation avec les masters LLCER Allemand/Espagnol/Italien, TAL et FLE). Au semestre 9, le choix est proposé entre anglais professionnel, « *English for Professional Purposes* », et anglais scientifique, « *English for Research Purposes* » (en mutualisation avec les masters CERISE et Arts du spectacle).

Informations et contacts : http://slhs.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu196/scolarites/master--comment-choisir-ma-langue-etrangere-21225-19392.html

## Cours mutualisés

En master Discours : pratiques et médiation, outre les cours de langue obligatoires, plusieurs enseignements sont mutualisés avec d'autres cursus.

### Au semestre 7

L'EC Linguistique de corpus (Y5LDP732) est mutualisé avec le master LLCER parcours Traitement automatique des langues (master TAL).

### Au semestre 8

Une partie de l'UE Des terrains aux corpus (Y4LDP8U1) est ouverte au master Géographie, aménagement, environnement et développement (master GAED).

L'UE Discours, texte, numérique (Y4LDP8U2) est mutualisée avec le master TAL :
– l'EC Lexicométrie, textométrie (Y4LDP821) est organisé par le département de SDL ;
– les EC Édition numérique (Y4GEX852) et Outils pour la rédaction du mémoire (Y4GET841) sont organisés par le département de TAL.

L'UE Genres, langages, société (Y4LDP8U6) est mutualisée avec le master Lettres parcours Sciences de l'Antiquité, contemporanéité et interdisciplinarité en études de genre (master SACIEG), dans lequel elle est proposée au choix.

## Unités d'enseignement libres

Il est possible de choisir une ou plusieurs UE libres (cours facultatifs) parmi un large choix proposé par l'UFR ou l'université, comme une deuxième langue étrangère, vivante ou ancienne, ou différentes pratiques artistiques ou sportives.

Plus d'informations sur https://www.umlp.fr/ue-libres.

## Participation à la recherche

Étudier en master implique de se former à la recherche par la recherche. Ainsi la participation des étudiant·es aux séminaires de recherche et autres activités du laboratoire d'adossement Elliadd, et de son pôle Discours, dispositifs, société en particulier, est attendue. Celle des étudiant·es de master 2 est par ailleurs obligatoire dans le cadre de l'UE Projets et séminaires.

La participation des masterant·es aux différents colloques, journées d'études et conférences (http://elliadd.univ-fcomte.fr/) est également encouragée, ainsi que celle aux évènements scientifiques de la Maison des sciences de l'homme et de l'environnement (MSHE) :
– https://mshe.univ-fcomte.fr/la-mshe/agenda-de-la-mshe ;
– https://mshe.univ-fcomte.fr/conferences/les-jeudis-de-la-mshe.

En outre, les étudiant·es de M1 seront invité·es à participer à certaines séances de cours de M2, comme le séminaire de recherche. Ces séances seront indiquées dans l'emploi du temps du M1.

## Valorisation de la recherche

Les étudiant·es sont invité·es à s'investir dans l'animation du carnet de recherche *Hypothèse* de notre master : https://masteradisco.hypotheses.org/.

# Master 1

## Semestre 7

| | Intitulé | Enseignant·es | Volume horaire (semestre) | Crédits ECTS |
|---|---|---|---|---|
| **UE1** | Y4LDP7U1<br>Théories en analyse du discours | Sandra Nossik<br>Virginie Lethier<br>Laura Muller | CM : 24 h<br>TD : 24 h | 6 |
| **UE2** | Y4LDP7U2<br>Sociolinguistique critique | Caroline Panis | CM : 24 h<br>TD : 24 h | 6 |
| **UE3**<br>Y5LDP7U3<br>Textes et corpus | Y5LDP731<br>Linguistique textuelle | Manon Him-Aquilli<br>Danh-Thành Do-Hurinville | CM : 12 h<br>TD : 12 h | 3 |
| | Y5LDP732<br>Linguistique de corpus | Margareta Kastberg<br>Marion Bendinelli | CM : 12 h<br>TD : 12 h | 3 |
| **UE4** | Y4LDP7U4<br>Pragmatique et argumentation | Séverine Equoy-Hutin<br>Danh-Thành Do-Hurinville | CM : 24 h<br>TD : 24 h | 6 |
| **UE5**<br>Y4LDP7U5<br>Transversal | Langue étrangère | centre Polyglotte | TD : 18 h | 3 |
| | Y4LDP752 Prépro disciplinaire :<br>– Problématisation du mémoire de recherche | Caroline Panis | CM : 16 h<br>TD : 5 h | 3 |
| | – Outils documentaires | Élodie Trottin | TD : 4 h | |
| | – Projet personnel et professionnel | Charlotte Vuillemenot | TD : 9 h | |
| | | | | TOTAL : 30 |

### UE1 – Théories en analyse du discours (Y4LDP7U1 – Sandra Nossik)

#### Enseignantes

CM (24 h) : Sandra Nossik, Virginie Lethier
TD (24h) : Virginie Lethier, Laura Muller

#### Description

Partant du constat que les façons de dire reflètent le réel mais aussi l'influencent, le transforment, et permettent aux acteur·trices sociaux·ales d'agir sur le monde, la discipline de l'analyse du discours s'intéresse à cette interaction réciproque entre pratiques discursives et pratiques sociales.
Ce cours propose un point historique, théorique et appliqué sur la discipline, en plusieurs volets correspondant à différentes approches des discours. Un premier pan du cours examine les textes fondateurs s'intéressant à la circulation des discours : de la notion de *dialogisme* de Bakhtine et Volochinov à celle d'*interdiscours* (Pêcheux) ou de *formule* (Krieg-Planque), différentes filiations théoriques et méthodes d'analyse coexistent sans se confondre lorsqu'il s'agit d'analyser le rapport entre discours, société et imaginaires collectifs. Un second pan du cours traite de l'histoire de l'analyse du discours et interroge l'évolution des catégories mobilisées dans le champ. Sont étudiées enfin les applications scientifiques contemporaines de ces courants théoriques.

#### Objectifs pédagogiques

Analyser des pratiques discursives s'appuyant sur un socle théorique et méthodologique solide

Connaitre et choisir les cadres théoriques et les outils pratiques adaptés à l'analyse de corpus divers (oraux et écrits, tracts, débats, textes institutionnels, etc.), en sachant les problématiser et les resituer à la croisée des enjeux sociaux et communicationnels qui sous-tendent tout discours

### Bibliographie

Authier-Revuz J. (2020). *La Représentation du Discours Autre. Principes pour une description*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2020.

Bakhtine M. (1984). *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.

Charaudeau P., Maingueneau D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

Léon J. (2010). « AAD69 : archéologie d'une étrange machine », *Semen* [En ligne] http://journals.openedition.org/semen/8823.

Maingueneau D. (2024). *Discours et analyse du discours. Une introduction*, Paris, France, Armand Colin.

Mazière F. (2015). L'analyse du discours : Histoire et pratiques, Presses universitaires de France.

## UE2 – Sociolinguistique critique (Y4LDP7U2 – Caroline Panis)

### Enseignante

CM (24 h) et TD (24 h) : Caroline Panis

### Description

Comment étudier les pratiques langagières en tant que réelles pratiques sociales ? Dans ce cours, il s'agira de discuter des principales théories sociolinguistiques qui ont rendu compte des liens étroits qui existent entre les façons de parler des locuteurs et des locutrices et la dynamique des rapports de force sociaux qui travaillent toute société humaine. En faisant se combiner différentes échelles d'analyse, on abordera aussi bien les idéologies langagières, en tant que formations sociopolitiques contraignant le sens social des différentes manières de parler disponibles à un moment donné dans un espace social donné, que la performance verbale des locuteurs et des locutrices en situation d'interaction. Une attention particulière sera portée à la (non-)reproduction des rapports sociaux de domination économiques, politiques ou institutionnels, en tant qu'ils sont soutenus par des valorisations différenciées de registres sociolangagiers spécifiques. Les étudiant·es mettront en pratique leurs connaissances par des enquêtes de terrain qui éclaireront par un angle original les rapports entre pratiques langagières et sociétés.

### Objectifs pédagogiques

Développer une approche critique en sociolinguistique

Confronter des cadres théoriques différents

Savoir définir les notions clés de la sociolinguistique critique

Savoir manier des concepts complexes

Acquérir des repères historiques et épistémologiques

Choisir et mettre en œuvre des méthodes d'enquête adaptées à un objet de recherche

Savoir observer et transcrire des interactions verbales

Savoir interpréter des données selon un cadre théorique pertinent

### Bibliographie

Achard P. (1993), *Sociologie du langage*, Paris, Presses universitaires de France

Bourdieu P. (1982), *Ce que parler veut dire, L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard

Boutet J. (2016) [nouvelle édition augmentée], *Le pouvoir des mots*, Paris, La Dispute

Canut C., Danos F., Him-Aquilli, M. et Panis C. (2018), *Le langage, une pratique sociale. Eléments d'une sociolinguistique politique*, Besançon, Presse universitaire de Franche-Comté

Duranti A. (1997), *Linguistic anthropolog*y, Cambridge University Press, Cambridge

Gumperz J. J. (1989) [1982], *Engager la conversation, Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Minuit

Heller M. (2002), *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, Didier

## UE3 – Textes et corpus (Y5LDP7U3)

## EC31 – Linguistique textuelle (Y5LDP731 – Danh-Thành Do-Hurinville)

### Enseignant·es

CM (12 h) et TD (12 h) : Manon Him-Aquilli, Danh-Thành Do-Hurinville

### Description

Comment conceptualiser « les textes » en tant que productions linguistiques ? Pour répondre à cette question, ce cours reviendra sur les fondements théoriques de la linguistique textuelle afin de comprendre les enjeux conceptuels que soulève « le texte » en tant qu'objet d'analyse à la croisée de la langue et du discours. Dans ce cadre, les principales notions permettant de rendre compte des fonctionnements proprement textuels de toutes productions verbales seront abordées, en particulier celles de cohérence et de cohésion textuelle. La réflexion sera ensuite approfondie par l'exploration des notions d'anaphore, de coréférence, de paradigme désignationnel, de type et de genre de discours, dans la lignée des travaux d'analyse textuelle des discours proposée par J.-M. Adam.
On propose aussi d'aborder les genres et les typologies textuelles ; on étudiera les différents types de textes et de discours dans les domaines de la sociologie, de la littérature et de l'histoire.

### Objectifs pédagogiques

Comprendre les enjeux théoriques de la discipline

Maitriser les principales notions de la linguistique textuelle

Savoir analyser un corpus authentique à l'aide des notions de la linguistique textuelle

Savoir examiner les différents types de textes et de discours en sciences humaines

### Bibliographie

Adam J.-M. (2010). *Éléments de linguistique textuelle*, Mardaga.

Adam J.-M. (2011). *La linguistique textuelle, introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, A. Colin.

Adam, J.-M. (1987a). « Types de séquence textuelles élémentaires », *Pratiques*, 56, 54-79.

— (1987b). « Textualité et séquentialité. L'exemple de la description », *Langue française*, 74 (1), 51-72.

— (1992). *Les textes : types et prototypes*. Lausanne : Nathan Université.

— (1999). *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan.

Bakhtine, M. (1984). *Esthétique de la création verbale*, traduit du russe par Aucouturier, A. Paris, Éditions Gallimard.

Biber, D. (1995): *Dimensions of register variation, a cross-linguistic comparison*. Cambridge: Cambridge University Press, 1-26.

— (2000 [1988]). *Variation across speech and writing*. Cambridge: University Press.

Branca-Rosoff, S. (1999). « Types, modes et genres : entre langue et discours », *Langages et Sociétés*, 87, 5-24.

Maingueneau D. (2003). *Linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Nathan.

## EC32 – Linguistique de corpus (Y5LDP732 – Marion Bendinelli)

### Enseignantes

CM (12 h) et TD (12 h) : Marion Bendinelli, Margareta Kastberg

### Description

La linguistique de corpus est liée au développement des systèmes informatiques, en particulier à la constitution de bases de données textuelles. Dans ce cours il s'agit de familiariser l'étudiant·e avec cet aspect fondamental du travail de recherche en sciences du langage, selon deux aspects :

– un aspect théorique traitant de l'intérêt du travail sur corpus dans différentes disciplines de la linguistique (syntaxe, sociolinguistique, analyse du discours, linguistique textuelle, etc.) ;

– un aspect méthodologique lié aux différents problèmes concernant la constitution et l'organisation des corpus ainsi que l'approfondissement de connaissances des techniques de traitement de données, initiées en master 1.

Nous aborderons également l'histoire (depuis les années 1970) et l'actualité de la linguistique de corpus, notamment sous l'angle des rapports entre lexicométrie et lexicologie, à partir des positions de M.-F. Mortureux.

### Objectifs pédagogiques

Connaitre les théories et les méthodologies de la constitution de corpus de références

Comprendre les principes et les méthodologies de la linguistique de corpus anglo-saxonne et francophone

Savoir consulter et interpréter des données à partir de l'exploration de corpus de références françaises et anglo-saxonnes

### Bibliographie

Biber D. Conrad S., Reppen R. (2012), *Corpus Lingustics*, Cambridge University Press.

Habert B., Salem A., Nazarenko A. (1998). *Les linguistiques de corpus*, Paris, A. Colin.

Lebart L., Salem A. (1994). *Statistique textuelle*, Paris, Dunod.

Mortureux M.-F. (1994). *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, A. Colin.

Née E. (éd.) (2017). *Méthodes et outils informatiques pour l'analyse des discours*, Presses universitaires de Rennes.

Poudat C., Landragin F. (2017). *Explorer un corpus textuel. Méthodes – Pratiques – Outils*, Louvain-la-Neuve, De Boeck.

Poudat C., Lebart L., Pincemin B. (2020). *Analyse de données textuelles*. Presses de l'université du Québec.

William G. (éd). (2005). *La linguistique de corpus,* Rennes, Presses universitaires de Rennes.

## UE4 – Pragmatique et argumentation (Y4LDP7U4 – Séverine Equoy-Hutin)

### Enseignant·es

CM (24 h) et TD (24 h) : Séverine Equoy-Hutin, Danh-Thành Do-Hurinville

### Description

Ce cours propose une présentation du champ de la pragmatique à travers les grandes théories qui constituent les fondements du domaine (théorie des actes de langage ; principe de coopération, etc), notamment en opposition aux approches structuralistes ou référentielles. Il met en avant le rôle primordial du contexte et ses différents composants, puis celui des interlocuteurs·trices, dans la perspective d'une co-construction du sens.
Ensuite, il se focalise sur l'argumentation comme pratique discursive, objet d'étude. Un retour sur l'histoire des théories de l'argumentation depuis Aristote jusqu'aux théories contemporaines permettra de mettre en relation les disciplines antiques (la rhétorique et la dialectique) et les approches plus contemporaines (nouvelle rhétorique, pragmatique, l'analyse de discours, la logique naturelle, approche communicationnelle). Les différentes approches présentées (logico-linguistique, pragma-dialectique, rhétorique et discursive) seront éprouvées sur des pratiques socio-discursives diverses (politiques, scientifiques, médiatiques, littéraires, quotidiennes et notamment professionnelles, etc.).

### Objectifs pédagogiques

Connaitre les concepts fondamentaux en pragmatique

Connaitre l'histoire des théories de l'argumentation

Connaitre les concepts fondamentaux des approches argumentatives des textes et des discours

Savoir analyser des textes et des discours argumentatifs

Savoir mettre en œuvre une argumentation en contexte

### Bibliographie

Amossy R. (2010), *L'argumentation dans le discours*, Paris, A. Colin Coll. « Cursus » (3e édition).

Doury M. (2016), *Argumentation : Analyser textes et discours*, Armand Colin.

Gardiner A. H. (1989) [1932], *Langage et acte de langage. Aux sources de la pragmatique*. (C. Douay, TRAD., Lille.

Grize J.-B., (1990), *Logique et Langage*, Paris, Ophrys

Kerbrat-Orecchioni C. (1990), *Les interactions verbales*, Tome 1. Paris : Armand Colin.

Plantin C. (2016), *Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction aux études d'argumentation*, Lyon, ENS Edition.

Victorri B., Fuchs C. (1996), *La polysémie. Construction dynamique du sens*. Paris : Hermès.

Revue en ligne *Argumentation et Analyse du discours*.

## UE5 – Transversal (Y4LDP7U5)

## EC51 – Langue (Polyglotte)

## EC52 – Prépro disciplinaire (Y4LDP752 – Caroline Panis)

L'EC de préprofessionnalisation du semestre 7 est composé de trois volets, organisés par le département de Sciences du langage et par l'UFR SLHS.

### 1) Problématisation du mémoire de recherche

#### Enseignante

CM (16 h) et TD (5 h) : Caroline Panis

#### Description

Ce cours vise à aider les étudiant·es à organiser leur travail d'écriture d'un mémoire de recherche voire d'un article scientifique. Il s'agit de construire un objet de recherche et de l'étudier pour obtenir des résultats pertinents et originaux.

#### Objectifs pédagogiques

Savoir comment commencer, quelles sont les bonnes questions à se poser

Savoir dans quel ordre intégrer les informations, organiser sa pensée, faire le plan, définir une méthodologie de recherche

Connaitre le vocabulaire associé à la recherche : champ, concepts, notions, méthode, méthodologie, outils, etc.

Sourcer les informations en utilisant correctement les références scientifiques

Distinguer problématique et question(s) de recherche

Problématiser un sujet de recherche

#### Bibliographie

Cavalla C., 2010, « La méthodologie universitaire : forme et contenu », *Recherches et Applications*, 47, 153-161.

Charaudeau P., 2009, « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique », *Corpus*, 8.

Fortin M.-F., 1996, *Le processus de la recherche : de la conception à la réalisation*, Montréal, Décarie Éditeur.

Lamoureux A., 1995, *Recherche et méthodologie*, Laval QC, Éditions Études vivantes.

Maingueneau D., 1976, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette-Université.

Tozzi M., 2007, « Enseigner la problématisation, ou plutôt apprendre à problématiser ? », *Diotime* 35.

### 2) Outils documentaires

#### Enseignante

TD (4 h) : Élodie Trottin (bibliothécaire et formatrice à la BU SLHS)

### Descriptif

Ces deux séances de TD aideront les étudiant·es à connaitre les ressources de la BU, à maitriser la méthodologie de la recherche documentaire et à apprendre à gérer les références bibliographiques.

### Objectifs pédagogiques

Exploiter les sources spécialisées en identifiant et utilisant les sources spécialisées dans sa discipline

Élaborer une stratégie de recherche en mettant en œuvre une méthodologie de recherche à partir d'un sujet (problématique, mots-clés, syntaxe et astuces de recherche) et en sauvegardant ses requêtes et ses résultats

Citer ses sources et faire preuve d'intégrité scientifique en apprenant les règles de l'institution en matière d'éthique, en respectant les règles de citation pour éviter le plagiat, et en utilisant un style bibliographique dans ses productions universitaires

Utiliser un logiciel de gestion bibliographique en collectant, organisant et conservant ses références avec Zotero, en associant ses documents à ses références, en citant ses sources et en éditant sa bibliographie

## 3) Projet personnel et professionnel

### Enseignante

TD (9 h) : Charlotte Vuillemenot (chargée d'insertion professionnelle au service OSE)

### Objectifs pédagogiques

Connaitre les débouchés et perspectives d'emploi en lien avec le master

Identifier les compétences essentielles à son futur métier

Adopter la démarche Réseaux

Construire sa posture professionnelle

Adopter une démarche réflexive

# Semestre 8

| | Intitulé | Enseignant·es | Volume horaire (semestre) | Crédits ECTS |
|---|---|---|---|---|
| **UE1** | Y4LDP8U1<br>Des terrains aux corpus | Sandra Nossik<br>Virginie Lethier<br>Marie-Hélène Hermand | CM : 24 h<br>TD : 24 h | 6 |
| **UE2**<br>Y4LDP8U2<br>Discours, texte, numérique | Y4LDP821<br>Lexicométrie, textométrie | Marion Bendinelli<br>Virginie Lethier | CM : 20 h<br>TD : 18 h | 3 |
| | Y4GEX852<br>Édition numérique | département de TAL | CM : 2 h<br>TD : 4 h | 1 |
| | Y4GET841<br>Outils pour la rédaction du mémoire | | CM : 2 h<br>TD : 2 h | 2 |
| **UE3**<br>Y4LDP8U3<br>Discours, médiations, institutions | Y4LDP831<br>Discours et médiations | Séverine Equoy-Hutin<br>Nanta Novello Paglianti | CM : 18 h<br>TD : 18 h | 3 |
| | Y4LDP832<br>Discours et institutions | Isabelle Huré<br>Marie-Hélène Hermand<br>Domitille Bland | CM : 18 h<br>TD : 18 h | 3 |
| **UE4** | Y4LDP8U4<br>Travail encadré de recherche : rédaction universitaire | Caroline Panis | CM : 12 h<br>TD : 18 h | 6 |
| **UE5**<br>Y5LDP8U5<br>Transversal | Langue étrangère | centre Polyglotte | TD : 18 h | 3 |
| | Y5LDP852<br>Prépro disciplinaire :<br>Genres, langages, société | Sandra Nossik<br>Nanta Novello Paglianti | CM : 12 h<br>TD : 12 h | 3 |

TOTAL : 30

## UE1 – Des terrains aux corpus (Y4LDP8U1 – Sandra Nossik)

### Enseignantes

CM (24 h) : Sandra Nossik, Virginie Lethier, Marie-Hélène Hermand
TD (24 h) : Virginie Lethier, Marie-Hélène Hermand

### Description

Comment déterminer la méthode d'enquête la plus appropriée pour répondre à une question portant sur l'usage du langage en contexte ? Dans ce cours, il s'agit de trouver quelles méthodes adopter pour recueillir et traiter un corpus de données discursives de façon adaptée à l'objet d'enquête : informatisation des textes, conduite puis transcriptions d'entretiens, questionnaires ; observations, tests divers, etc. Ainsi, une partie du cours sera consacrée à l'approfondissement des connaissances en analyse de données textuelles outillées, en revenant sur l'annotation fine des corpus notamment selon les normes XML-TEI et sur les différentes méthodes de classification et de représentation de l'information utilisées en analyse de données textuelles assistée par informatique. Une autre partie du cours sera davantage consacrée aux techniques de l'immersion ethnographique, de l'entretien et du questionnaire. Une dernière partie permettra d'aborder les opérations de collecte, de sélection, de contextualisation et d'organisation de données cartographiques, considérées comme des objets sémiotiques complexes, en vue de constituer des corpus pertinents pour une analyse sémiodiscursive ; des outils de gestion et de documentation de corpus, tels que Tropy, seront également présentés.

### Objectifs pédagogiques

Identifier les apports d'une annotation linguistique pour l'exploration d'un corpus textuel

Utiliser de façon autonome le logiciel Iramuteq

Maitriser les méthodes de visualisation des données

Adapter la posture juste lors d'une enquête

Faire preuve de réflexivité quant à sa présence sur un terrain

Transcrire de manière approprié une interaction verbale

Recueillir et observer des cartes en termes de points de vue et de valeurs

Constituer et documenter un corpus cartographique en vue de son analyse

Identifier les dimensions sociales, sémiotiques et discursives d'une carte

### Bibliographie

Berthier N. (1998). *Les techniques d'enquête*, Paris, Armand Colin.

Beyaert-Geslin A. (2013). « Stratégies cartographiques ». *Visible*, 10, 71-86. https://doi.org/10.25965/visible.510.

De Bonville J. (2006). *L'analyse de contenu des médias. De la problématique au traitement statistique,* Bruxelles, DeBoeck Université.

Bouquiaux L. (2008). « L'utilité des questionnaires d'enquête linguistique », *Cahiers de littérature orale*, 63-64, 253-259.

Dujmovic M., Jarbas J., Andersen L., Boudingrin M., Brayer L., *et al.* (2025). « Alternatives cARTo, voyage en cartes sensibles. Livret d'exposition ». https://hal.science/hal-05533870.

Fenneteau H. (2015) (3e éd.). *Enquête : entretien et questionnaire*, Paris, Dunod.

Gauthier B. (dir.). [1986] (2016) (6e éd.). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Québec QC, Presses de l'Univ. du Québec.

Gérard F.. (2015). *Conduite d'enquête par questionnaire*, Editions du robot furieux.

Jeanneret Y. (2013). « Faire trace : un dispositif de représentation du social ». *Intellectica. Revue de l'Association pour la recherche cognitive*, 59(1), p. 41-63. https://doi.org/10.3406/intel.2013.1085.

Mucchielli R. (1993) (10e édition). *Le questionnaire dans l'enquête psychosociale*, Paris, ESF éditeur.

De Singly F. (2016) (4e éd.). *Le questionnaire : L'enquête et ses méthodes*, Paris, Armand Colin.

Bernard M. (1999). *Introduction aux études littéraires assistée par ordinateur*, Paris, PUF, coll. « écritures électroniques ».

Lebart L., Salem A. (1994). *Statistique textuelle*, Paris, Dunod.

Marchand P. (1999). *L'analyse du discours assistée par ordinateur*, Paris, PUF.

Noucher M. (2015). « De la trace à la carte et de la carte à la trace. Pour une approche critique des nouvelles sources de fabrique cartographique ». In M. Severo et A. Romele, *Traces numériques et territoires*, Paris, Mines ParisTech, p. 213-223.

Stockinger P. (2017). « Semiotics of Textscapes and Cultures ». *Semiotica*, 219, p. 543-561. https://doi.org/10.1515/sem-2017-0083.

## UE2 – Discours, texte, numérique (Y4LDP8U2)

## EC21 – Lexicométrie, textométrie (Y4LDP821 –Virginie Lethier)

### Enseignantes

CM (20 h) et TD (18 h) : Marion Bendinelli, Virginie Lethier

### Description

La lexicométrie est une évolution de la statistique lexicale et la textométrie est la forme actuelle de la lexicométrie (Lebart & Salem 1994). Il s'agit d'une méthode d'analyse et d'interprétation des discours utilisée dans les sciences humaines et sociales. Cette méthode d'analyse, assistée par ordinateur, combine lecture qualitative et lecture quantitative des corpus numériques. Elle combine aussi lecture globale (tout le discours) et lecture locale (les unités du discours) pour construire l'interprétation. Techniquement, elle s'appuie sur l'hypertextualité des corpus numériques (navigation hypertextuelle, index, concordancier) d'une part, et sur l'analyse de données et la statistique textuelle (tableau de fréquences et de distribution du vocabulaire, calcul de distance intertextuelle, classification, cooccurrences, etc.) d'autre part.
Opérant une première initiation à la textométrie (faisant suite à la lexicométrie dont elle renouvelle les observables) et aux principes statistiques élémentaires, le cours vise à présenter aux étudiant·es un outil de référence en textométrie, et ses fonctionnalités pour l'import et le traitement des corpus.

### Objectifs pédagogiques

Savoir constituer un corpus textuel, le préparer et l'annoter selon les normes TEI

Maitriser les principes élémentaires en statistique (fréquence absolue, probabilité, calcul des spécificités, cooccurrence)

Utiliser de façon autonome les fonctionnalités de base des logiciels textométriques

### Bibliographie

Garric N. et Capdevielle-Mougnibas V. (2009). « La variation comme principe d'exploration de corpus. Intérêts et limites de l'analyse lexicométrique interdisciplinaire pour l'étude de discours », *Corpus*, 8, 105-128.

Lebart L., Salem A. (1994). *Statistique textuelle*, Paris, Dunod.

Née E. (2017) Méthodes et outils informatiques pour l'analyse des discours. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Pincemin B. (2012). « Hétérogénéité des corpus et textométrie », *Langages*, n° 187, 13-26.

Poudat C., Landragin F. (2017). *Explorer un corpus textuel. Méthodes-pratiques-outils*, Deboeck.

## EC22 – Édition numérique (Y4GEX852 – Iana Atanassova)

### Enseignante

CM (2 h) et TD (4 h) : département de TAL

### Description

Ce cours propose une introduction à l'édition numérique, comprise comme l'ensemble des pratiques de conception, de mise en forme et de diffusion de contenus sur supports numériques. Sont abordées les différences entre édition traditionnelle et édition numérique, les processus éditoriaux spécifiques, les enjeux liés aux identifiants (ISBN, DOI), aux normes d'écriture et de présentation (abréviations, nombres, majuscules, ponctuation), ainsi qu'aux outils pratiques (formats de fichiers, plateformes comme OpenEdition, WordPress). Le cours combine aspects théoriques et exercices pratiques pour familiariser les étudiant·es avec les standards et les outils de l'édition en ligne.

### Objectifs pédagogiques

Comprendre les spécificités de l'édition numérique par rapport à l'édition traditionnelle

Identifier les enjeux technologiques, éditoriaux et réglementaires liés à la diffusion numérique

Maitriser les principes de présentation et de normalisation des textes dans un contexte éditorial

Expérimenter concrètement la production et la mise en ligne de contenus numériques à travers des plateformes (WordPress, OpenEdition)

Développer une capacité critique vis-à-vis des outils et des choix technologiques en matière de pérennité et d'accessibilité des contenus

### Bibliographie

Darnton, R. (2010). *Apologie du livre : demain, aujourd'hui, hier*. Gallimard

Pédauque, R. T. (2006). *Le document à la lumière du numérique*. C & F Éditions

Vandendorpe, C. (1999). *Du papyrus à l'hypertexte : essai sur les mutations du texte et de la lecture*. La Découverte

OpenEdition (https://www.openedition.org/) – Portail de ressources en édition scientifique numérique

WordPress (https://wordpress.com) – Plateforme de publication en ligne

## EC23 – Outils pour la rédaction du mémoire (Y4GET841 – Iana Atanassova)

### Enseignante

CM (2 h) et TD (2 h) : département de TAL

### Description

Ce cours accompagne les étudiant·es dans la préparation et la rédaction de leur mémoire de master. Il combine des rappels méthodologiques (structuration, normes typographiques, citations et bibliographie), des conseils pratiques pour l'écriture et la soutenance, ainsi que des temps dédiés au travail individuel sous supervision. L'objectif est d'apporter des outils concrets pour améliorer la clarté, la rigueur scientifique et la qualité formelle du mémoire.

### Objectifs pédagogiques

Comprendre les attentes académiques et les normes formelles d'un mémoire de master

Savoir organiser la structure du mémoire (introduction, état de l'art, méthodologie, résultats, conclusion)

Appliquer correctement les conventions d'écriture scientifique (citations, références bibliographiques, mise en page)

Développer des stratégies de rédaction et de révision efficaces

Préparer la soutenance en anticipant les attentes du jury

Avancer concrètement dans la rédaction du mémoire grâce à des temps de travail accompagnés

### Bibliographie

Booth, W. C., Colomb, G. G., & Williams, J. M. (2008). *The craft of research* (3rd ed.). University of Chicago Press

Day, R. A., & Gastel, B. (2012). *How to write and publish a scientific paper* (7th ed.). Cambridge University Press

Greuter, M. (2015). *Réussir son mémoire et son rapport de stage*. Dunod

## UE3 – Discours, médiations, institutions (Y4LDP8U3)

## EC31 – Discours et médiations (Y4LDP831 – Séverine Equoy-Hutin)

### Enseignantes

CM (18 h) et TD (18 h) : Séverine Equoy-Hutin, Nanta Novello-Paglianti

### Description

Le cours définira dans un premier temps le concept « nomade » de médiation, transdisciplinaire en sciences humaines et sociales, dans ses différentes dimensions et à partir d'apports théoriques diversifiés et notamment la sociologie des médias. Il fournira des repères historiques et abordera les formes et enjeux de la médiation considérée comme lieu où se rencontrent le collectif et l'individuel, les diverses institutions et leurs publics en appui sur des imaginaires collectifs : médiation de conflits, médiation d'explicitation, médiation muséale, médiation technique, etc.

Une focalisation sera opérée sur la médiation culturelle dans ses différentes acceptions. Après une entrée par l'histoire de ce concept, les étudiant·es découvriront les applications de la médiation dans les diverses structures contemporaines. Il s'agit concrètement d'étudier les associations, les musées, les institutions publiques et privées qui mettent en place des dispositifs de médiation pour l'accueil des publics. La question de la circulation des objets culturels et artistiques, et de leur mise en relation avec des publics, sera traitée à l'aide d'exemples concrets historiques et du temps présent (y compris en contexte numérique). Seront abordées les politiques culturelles et leurs rapports avec les territoires, le rôle des institutions (mairies, ministères, fonds régionaux d'art contemporain, maisons de quartier, etc.) ainsi que les différentes formes que peut prendre la médiation culturelle en matière de champs de compétences et d'activité professionnelle.

Une seconde focalisation sera opérée sur les médiations médiatiques et journalistiques, et notamment radiophoniques, à partir de différents genres et dispositifs. On s'attachera à déconstruire les écritures médiatiques afin de comprendre comment les médias font médiation et quels enjeux les processus communicationnels médiatiques recouvrent.

### Objectifs pédagogiques

Connaitre les enjeux de la notion et les métiers de la médiation

Déployer les outils adéquats pour affiner son projet à l'issue du master

### Bibliographie

Davallon, Jean, 2000, *L'exposition à l'œuvre,*Paris, L'Harmattan.

Gellereau, Michèle, 2006, « Pratiques culturelles et médiation », in Olivesi Stéphane, *Sciences de l'information et de la communication : objets, savoirs, discipline*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, p. 27-42.

Caune, Jean, 1999, *Pour une éthique de la médiation*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

Jacobi, Daniel, 1999, *La communication scientifique : discours, figures, modèles*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

Lamizet, Bernard, 2000, *La médiation culturelle*, Paris, L'Harmattan.

## EC32 – Discours et institutions (Y4LDP832 – Isabelle Huré)

### Enseignantes

CM (18 h) et TD (18 h) : Isabelle Huré, Marie-Hélène Hermand, Domitille Bland (cheffe du bureau de la communication interministérielle de l'État à la préfecture du Doubs)

### Description

Le cours vise à faire découvrir aux étudiant·es la façon dont les institutions ont progressivement été gagnées par la communication et à leur donner les outils conceptuels pour saisir les enjeux de ce phénomène. Il s'agira de voir comment le développement du versant communicationnel des activités des institutions contribue à la fois à rendre visibles ces activités, dans une perspective promotionnelle, et à transformer progressivement le lien qu'elles entretiennent avec leurs usager·es, les citoyen·nes, et les autres institutions. Nous nous inscrivons ainsi dans l'idée que la communication des institutions participe à l'édification de celles-ci autant qu'elle les rend visibles. Le cours aborde par ailleurs les articulations de la communication institutionnelle avec d'une part la communication publique qui recouvre des domaines plus larges tels que le marketing territorial ou l'information de service et d'autre part la communication corporate qui est son pendant au sein des entreprises privées. En effet, si différents contextes institutionnels seront envisagés via des études de cas, les institutions publiques seront privilégiées. Enfin, une attention soutenue sera portée sur les acteurs·trices de la communication institutionnelle.

### Objectifs pédagogiques

Connaitre l'étendue et les limites du champ de la communication institutionnelle

Comprendre les enjeux sociétaux que recouvre la communication institutionnelle

Être capable de s'intégrer rapidement à un service de communication au sein d'une institution

### Bibliographie

Aldrin P. et al., 2014, *Les mondes de la communication publique. Légitimation et fabrique symbolique du politique*, PUR

Dauvin P., 2015, *La communication des collectivités locales - L'ambivalence politique*, L'Harmattan

Halpern C., Lascoumes P. et Le Galès P. (dir), 2014, *L'instrumentation de l'action publique. Controverses, résistance, effets*, Presses de sciences po

Marchetti D. (dir), 2008, *Communication et médiatisation de l'État. La politique invisible*, PUG

Ollivier-Yaniv C. et Rinn M., 2009, *Communication de l'État et gouvernement du social – Pour une société parfaite ?*, PUG

Pasquier Martial, 2017, *Communication des organisations publiques*, De Boeck supérieur

Riutort Philippe, 2013, *Sociologie de la communication politique*, La Découverte

## UE4 – Travail encadré de recherche : rédaction universitaire (Y4LDP8U4 – Caroline Panis)

### Enseignante

CM (12 h) : Caroline Panis
TD (18 h) : travail individuel encadré

### Description

Le travail encadré de recherche (TER) propose un développement cohérent, personnel et méthodique qui présente ou amorce les bases du mémoire projeté en master 2 ou en aborde certains aspects. Qu'il soit poursuivi en M2 ou non, il doit permettre à l'étudiant·e de s'approprier des concepts théoriques et de maitriser les normes d'écriture du travail universitaire.
Cet EC de rédaction universitaire constitue un solide support à la rédaction du TER : des temps en ateliers sont organisés afin de favoriser la rédaction et le travail collaboratif autour des questions méthodologiques que pose la rédaction d'un écrit universitaire long.

### Objectifs pédagogiques

Mettre en regard les connaissances théoriques et pratiques acquises au sein et en dehors de la formation de master avec des lectures ciblées autour de l'objet d'étude

Approfondir ses connaissances en un (ou plusieurs) domaine(s), champ(s), cadre(s) théorique(s) par des lectures critiques généralistes et ciblées de manière à :
– se spécialiser dans l'un de ces domaines, champs, cadres, etc. ;

– situer son travail au sein des différents courants et approches auxquels l'étudiant·e a été formé·e dans le cadre de son master ;
– circonscrire son objet d'étude et déterminer quel corpus constituer, comment le constituer, comment organiser ses données, afin d'étudier cet objet ;
– conduire une réflexion théorique et méthodologique autour de l'objet de sorte à formuler une problématique de recherche.

### Bibliographie

Cavalla C., 2010, « La méthodologie universitaire : forme et contenu », *Recherches et Applications*, 47, 153-161.

Charaudeau P., 2009, « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique », *Corpus*, 8.

Fortin M.-F., 1996, *Le processus de la recherche : de la conception à la réalisation*, Montréal, Décarie Éditeur.

Lamoureux A., 1995, *Recherche et méthodologie*, Laval QC, Éditions Études vivantes.

Maingueneau D., 1976, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette-Université.

Tozzi M., 2007, « Enseigner la problématisation, ou plutôt apprendre à problématiser ? », *Diotime* 35.

## UE5 – Transversal (Y5LDP8U5)

## EC51 – Langue (Polyglotte)

## EC52 – Genres, langages, société (Y5LDP852 – Sandra Nossik)

### Enseignantes

CM (12 h) et TD (12 h) : Sandra Nossik, Nanta Novello-Paglianti

### Description

Ce cours propose aux étudiant·es un panorama des études sur le genre en rapport avec le langage, en tant qu'ensemble de pratiques multisémiotiques (parole, discours, textes, interactions socialement situées et historiquement ancrées). Les pratiques langagières sont un terrain clé pour observer les processus par lesquels le genre se rend intelligible, se construit et se questionne, et pour analyser comment les idéologies de genre circulent, se pérennisent ou bien sont remises en question dans les sociétés.
Le cours, partagé entre plusieurs enseignant·es aux spécialités différentes, permettra aux étudiant·es d'avoir un aperçu des diverses façons d'appréhender le langage en rapport avec les problématiques des genres et sexualité. Du point de vue de la linguistique comparative, sera étudiée par exemple la question des pronoms et de leur traduction, en particulier dans le passage entre langues européennes et langues asiatiques. Le prisme de la sociolinguistique permettra de mettre au jour finement les multiples catégorisations et rapports de force qui se jouent finement dans toute interaction quotidienne. Le cadre de l'analyse du discours permettra pour sa part d'appréhender les idéologies véhiculées plus ou moins implicitement dans l'espace public. Les approches sémiologiques permettront d'étudier tous les signes sociaux mobilisés quotidiennement. Les sciences de l'information et de la communication étudieront l'approche des institutions sociales à la problématique du genre et le rôle joué par les médias et les réseaux sociaux dans la visibilité publique des mouvements féministes.

### Objectifs pédagogiques

Développer une approche critique du lien entre genre et langage

Développer un regard comparatiste à travers les traductions et la diversité des langues

Confronter des cadres théoriques différents

Savoir définir des notions clés de la linguistique, de la sociolinguistique et de l'analyse du discours

Savoir manier des concepts complexes

Acquérir des repères historiques et épistémologiques

Choisir et mettre en œuvre des méthodes d'analyse adaptées à un objet de recherche

### Bibliographie

Abbou J., 2022, *Tenir sa langue. Le langage, lieu de lutte féministe.* Paris, Les Pérégrines.

Cameron, D., 1985, *Feminism and Linguistic Theory*, Palgrave MacMillan, London.

Coates, J. (éds.), 1998, *Language and Gender. A Reader*, Blackwell, Oxford.

Greco, L. (éds.), 2015, *Genre, langage et sexualité : données empiriques*, *Langage et Société*, n° 152. Paris : Éditions de la MSH.

Greco, L. (éds.), 2014, *Recherches linguistiques sur le genre : bilan et perspectives*, *Langage et Société*, n° 148. Paris : Éditions de la MSH.

Jacquesson F., 2008, *Les personnes*, CNRS Editions.

Kunert. S., 2013, *Publicité, Genre et Stéréotypes*. Fontenay le Comte : L'Impensé contemporain.

Ochs, E., 1992, *Indexing gender*. In A. Duranti, C. Goodwin (eds.) *Rethinking Context*, Cambridge University Press, Cambridge, pp. 335-350.

Tannen D. (éds.), 1993, *Gender and Conversational Interaction*. Oxford: Oxford University Press.

# Master 2

## Semestre 9

| | Intitulé | Enseignant·es | Volume horaire (semestre) | Crédits ECTS |
|---|---|---|---|---|
| **UE1** | Y4LDP9U1<br>Projets et séminaires | Virginie Lethier<br>Intervenant·es au séminaire | CM : 24 h<br>TD : 24 h | 6 |
| **UE2**<br>Y5LDP9U2<br>Approches quantitatives des données textuelles | Y5LDP921<br>Typologie textuelle | Marion Bendinelli<br>Danh-Thành Do-Hurinville | CM : 12 h<br>TD : 12 h | 3 |
| | Y4LDP922<br>Méthodes d'analyse et interprétation des données textuelles | Margareta Kastberg | CM : 12 h<br>TD : 12 h | 3 |
| **UE3** | Y4LDP9U3<br>Pratiques discursives en contextes professionnels | Caroline Panis<br>Adrien Cassina | CM : 24 h<br>TD : 24 h | 6 |
| **UE4** | Y4LDP9U4<br>Décrire et analyser les pratiques discursives : de l'oral au numérique | Séverine Equoy-Hutin<br>Justine Simon<br>Marie-Hélène Hermand | CM : 24 h<br>TD : 24 h | 6 |
| **UE5**<br>Y4LDP9U5<br>Transversal | Langue étrangère | centre Polyglotte | TD : 18 h | 3 |
| | Y4LDP952<br>Préprofessionnalisation | Divers·es intervenant·es | CM : 24 h<br>TD : 6 h | 3 |
| | | | | TOTAL : 30 |

### UE1 – Projets et séminaires (Y4LDP9U1 – Virginie Lethier)

#### Enseignant·es

CM (24 h) Séminaires : différent·es intervenant·es
TD (24 h) Projet tutoré : Virginie Lethier

#### Description

Le cours proposera deux types de contenus en lien avec les activités du laboratoire ELLIADD, laboratoire d'appui de la formation :
– la réalisation d'un projet : après une séance d'initiation à la conduite de projet, les étudiant·es réuni·es en petits groupes se verront confier une mission en relation avec leur projet professionnel (organisation d'une table ronde, d'un séminaire, d'un colloque, mission de communication, actions vers les partenaires de la formation, etc.) ;
– la participation obligatoire aux activités du laboratoire : les étudiant·es assisteront aux séminaires d'équipe, journées d'études et colloque organisés par les enseignant·es-chercheurs·euses.

#### Objectifs pédagogiques

Entrer dans la recherche

Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines

Gérer des contextes professionnels

Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles

Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif

#### Bibliographie

Boutinet, J.-P. (2010), *Grammaire des conduites à projet*, PUF.

Boutinet J.-P. (2003), *Anthropologie du projet*, PUF.

Carre, E., Labruffe, A. et al. (2011), *Concevoir, animer et réussir un projet*, AFNOR.

Eymard-Simonian, C., Bonniol, J.-J. (1996), *La gestion du projet professionnel. Guide d'apprentissage à l'usage des étudiants élèves-professeurs en formation d'enseignants* , L'Harmattan.

Giordano Y. (éd.) (2003), *Conduire un projet de recherche. Une perspective qualitative*, EMS.

Huber, M. (2020), *Apprendre en projets. La pédagogie du projet-élèves*, Chronique sociale.

## UE2 – Approches quantitatives des données textuelles (Y5LDP9U2)

## EC21 – Typologie textuelle (Y5LDP921 – Danh-Thành Do-Hurinville)

### Enseignant·es

CM (12 h) et TD (12 h) : Marion Bendinelli, Danh-Thành Do-Hurinville

### Description

La linguistique de corpus est liée au développement des systèmes informatiques, en particulier à la constitution de bases de données textuelles. Dans ce cours il s'agit de familiariser l'étudiant·e avec cet aspect fondamental du travail de recherche en sciences du langage, selon deux aspects :

– un aspect théorique traitant de l'intérêt du travail sur corpus dans différentes disciplines de la linguistique (syntaxe, sociolinguistique, analyse du discours, linguistique textuelle, etc.) ;

– un aspect méthodologique lié aux différents problèmes concernant la constitution et l'organisation des corpus ainsi que l'approfondissement de connaissances des techniques de traitement de données, initiées en master 1.

Nous aborderons également l'histoire (depuis les années 1970) et l'actualité de la linguistique de corpus, notamment sous l'angle des rapports entre lexicométrie et lexicologie, à partir des positions de M.-F. Mortureux.

### Objectifs pédagogiques

Connaitre les théories et les méthodologies de la constitution de corpus de références

Comprendre les principes et les méthodologies de la linguistique de corpus anglo-saxonne et francophone

Savoir consulter et interpréter des données à partir de l'exploration de corpus de références françaises et anglo-saxonnes

### Bibliographie

Biber D. Conrad S., Reppen R. (2012), *Corpus Lingustics*, Cambridge University Press.

Habert B., Salem A., Nazarenko A. (1998). *Les linguistiques de corpus*, Paris, A. Colin.

Lebart L., Salem A. (1994). *Statistique textuelle*, Paris, Dunod.

Mortureux M.-F. (1994). *La lexicologie entre langue et discours*, Colin.

William G. (éd). (2005). *La linguistique de corpus,* Rennes, Presses universitaires de Rennes.

## EC22 – Méthodes d'analyse et interprétation des données textuelles (Y4LDP922 – Margareta Kastberg)

### Enseignante

CM (12 h) et TD (12 h) : Margareta Kastberg

### Description

Ce cours propose de renforcer les connaissances acquises en master 1 en matière d'analyse de données textuelles outillées. Deux grands axes structureront le cours :

1) les apports de corpus finement annotés, notamment selon les normes XML-TEI ;

2) les différentes méthodes de classification et de représentation de l'information utilisées en analyse de données textuelles assistée par informatique. Dans ce cadre, les étudiant·es seront notamment initié·es à l'analyse factorielle des correspondances, à la classification hiérarchique descendante et à l'analyse des similitudes (ADS).

Ce cours s'intéresse également à l'interprétation des corpus et au parcours textométriques. Il s'agit d'étudier la structure du vocabulaire d'un corpus et le rythme du récit, d'analyser les parties du discours dans une perspective stylistique, et d'étudier le contenu lexical et sémantique d'un corpus de manière approfondie.

L'accent sera aussi mis sur :
– les corrélations et causalités interprétatives ;
– l'interprétation, les cadres herméneutiques ;
– la pratique et la maitrise des principales fonctionnalités logicielles textométriques ;
– la diffusion et la valorisation de données textuelles partageables, pérennes et interopérables.

### Objectifs pédagogiques

Identifier les apports d'une annotation linguistique (et contextuelle) fine pour l'exploration d'un corpus textuel

Utiliser de façon autonome les logiciels Iramuteq, Hyperbase et TXM

Maitriser les bases théoriques de la statistique lexicale (segmentation, lemmatisation et partition du corpus) et des méthodes Alceste et Iramuteq (unités de contexte et classification hiérarchique descendante)

Maitriser les méthodes de visualisation des données

### Bibliographie

Bernard M. (1999). *Introduction aux études littéraires assistée par ordinateur*, Paris, PUF, coll. « écritures électronique ».

Lebart L., Salem A. (1994). *Statistique textuelle*, Paris, Dunod.

Marchand P. (1999). *L'analyse du discours assistée par ordinateur*, Paris, PUF.

Marty E., Marchand P., Ratinaud P. (2013). « Les médias et l'opinion: éléments théoriques et méthodologiques pour une analyse du débat sur l'identité nationale », *Bulletin de méthodologie sociologique*, 117 (1), 46-60.

Née E. (dir). (2017). *Méthodes et outils informatiques pour l'analyse des discours,* Paris, Presses universitaires de Rennes.

Ratinaud, P. (2014). « Visualisation chronologique des analyses ALCESTE : application à Twitter avec l'exemple du hashtag #mariagepourtous », Actes des 12e JADT, Paris, 553-565.

Salone J.-J. (2013). « Analyse textuelle avec IRaMuTeQ et interprétations référentielles des programmes officiels de mathématiques en quatrième » Sciences-Croisées.

## UE3 – Pratiques discursives en contextes professionnels (Y4LDP9U3 – Caroline Panis)

### Enseignant·es

CM (24 h) : Caroline Panis
TD (24 h) : Adrien Cassina (responsable culturel en collectivités territoriales)

### Description

Cet enseignement vise à appréhender la grande diversité des pratiques langagières rencontrées dans les contextes professionnels. Le cours abordera les enjeux de la communication et les fonctions du discours au travail (rapports de pouvoir, lien social, identité professionnelle, reconnaissance au travail, etc.). Pour cela nous présenterons les conditions d'émergence et de production des discours managériaux en nous penchant tout particulièrement sur la construction discursive de l'évidence néolibérale et de l'injonction à l'adaptation, sur l'histoire du management et du capitalisme, et sur la *langue du capitalisme néolibéral*. En parallèle nous questionnerons les normes (notamment scripturales), leurs manifestations plurisémiotique et leurs modes d'appropriation, qu'il s'agisse d'interactions orales en face à face ou médiées. Nous nous appuierons sur les expériences professionnelles des étudiant·es qui seront revisitées à la lumière des notions abordées.

Les travaux dirigés s'intéresseront particulièrement aux genres des écrits professionnels afin d'en acquérir les normes linguistiques, culturelles et sociales. Pour cela, nous nous appuierons sur des études de cas liés aux intérêts professionnels du groupe et aux domaines professionnels sur lesquels débouchent le master : l'édition, les administrations publiques, les organisations associatives, la communication et la recherche. Nous commencerons par nous intéresser aux fonctions de l'écrit en milieu professionnel. Nous en détaillerons les formats les plus communs, d'une part pour la communication interne (courriel, rapport, document de travail, compte rendu de réunion), et d'autre part pour la communication externe (valorisation, courriel, lettre, questionnaire). Les étudiant·es s'initieront à quelques techniques de rédaction professionnelle et réfléchiront au recours de plus en plus systématique à l'écrit, parfois dans des formats informels, en analysant ses apports et limites.

### Objectifs pédagogiques

Mener une réflexion critique sur les discours professionnels

Comprendre l'histoire et les conditions de productions des discours managériaux

Savoir agir en contexte professionnel

Savoir analyser des situations, discours et textes professionnels

Savoir rédiger des documents stylistiquement adaptés à leurs conditions de production et à leurs objectifs

Savoir communiquer en contexte professionnel

### Bibliographie

Le Broussois V., 2020, *La boîte à outils des écrits professionnels*. Paris : Dunod.

Chapoutot J., 2020, *Libres d'obéir. Le management du nazisme à aujourd'hui*, Paris : Gallimard.

Dupuis-Déri F. , 2013, *Démocratie. Histoire politique d'un mot aux États-Unis et en France*, Montréal : Lux Éditeur

Dupuis-Déri F, 2016, *La peur du peuple. Agoraphobie et agoraphilie politiques*, Montréal : Lux Éditeur

Filliettaz L. et Bronckart J.-P. (éds), 2005, *L'analyse des actions et des discours en situation de travail. Concepts, méthodes et applications*, Louvain-la-Neuve : Peeters.

Guilbert T., 2011, *L'« évidence » du discours néolibéral. Analyse dans la presse écrite*, Bellecombe-en- Bauges, Éd. Le Croquant

Linhart D., 2015, *La comédie humaine du travail : de la déshumanisation taylorienne à la sur-humanisation managériale*, Toulouse, Erès

Linhart D., 2018, « Le modèle managérial moderne : un taylorisme et une subordination personnalisés », *Psychotropes* 24, p. 21-36

Linhart D., 2021, *L'insoutenable subordination des salariés*, Toulouse, Erès

Linhart D., 2021, « Les nouveaux visages du taylorisme », *Projet* 381, 24-27

Linhart D., 2024, « Décrypter le modèle managérial », *Empan* 133, 91-97

Lucbert S., 2020, *Personne ne sort les fusils*, Paris, Le Seuil

Moatty F. et Rouard F., 2009, « Lecture et écriture au travail : les enjeux en termes de formation et de conditions de travail », *Formation emploi*, 106, avril-juin.

Rinck F. et Sitri F., 2012, « Pour une formation linguistique aux écrits professionnels », *Pratiques* 153-154, 71-83.

Rot G., Borzeix A. et Demazière D., 2014, « Introduction. Ce que les écrits font au travail », *Sociologie du travail*, 56(1), 4-15.

Stiegler B., 2021, « Walter Lippmann et John Dewey : Deux "nouveaux libéralismes" en conflit », *Commentaire*, 2(2), 359-368.

Stiegler B., 2019, *« Il faut s'adapter ». Sur un nouvel impératif politique*, Paris, Gallimard

## UE4 – Décrire et analyser les pratiques discursives : de l'oral au numérique (Y4LDP9U4 – Séverine Equoy-Hutin)

### Enseignantes

CM (24 h) et TD (24 h) : Séverine Equoy-Hutin, Justine Simon, Marie-Hélène Hermand

### Description

Cet enseignement interroge les discours médiatiques et néomédiatiques sous l'angle de la circulation et de la transformation des formes, en considérant les médias traditionnels comme les médias informatisés (Cotte, 2011 ; Tardy & Jeanneret, 2007). Il s'agit d'appréhender la diversité des formes visuelles, graphiques, plastiques et linguistiques, et l'ensemble des composantes formelles qui agencent la matérialité des discours médiatiques. Les médias dans une acception élargie constituent en effet des organisations sociales de diffusion culturelle (savoirs, connaissances, représentations) mais aussi des « médiums » (régime formel, matériau, support) et donnent lieu à des pratiques et à des expériences nécessairement situées dans une diversité d'environnements (médias traditionnels, plateformes numériques, espaces institutionnels de médiation). En interrogeant ces discours sous l'angle de leurs systèmes d'écriture, de leurs textualités, de leurs rhétoriques et de leurs esthétiques, on cherchera donc à identifier les différents modes d'énonciation éditoriale et facteurs d'activation du sens (Soulages, 2007) et leurs inter-relations. Enfin, dans une perspective historiographique, les modalités de circulation et d'altération (Peytard, 1993) seront abordées dans le champ des études intermédiales (Manovich, 2010 ; Müller, 2010).

Les travaux dirigés permettront aux étudiant·es d'analyser elles/eux-mêmes ces phénomènes discursifs à partir de cas concrets.

Une partie de cet enseignement vise à appréhender les réseaux socionumériques en tant que dispositifs sociotechniques complexes et composites au sein desquels les discours circulent. Il s'agit de développer une réflexion à la croisée d'une approche des contraintes technologiques des différentes plateformes, des potentiels créatifs mêlant différentes matérialités sémiodiscursives (textes, hypertextes, emoji, images, sons, musiques, etc.) et des différents impératifs de visibilité des acteurs concernés (comptes individuels, collectifs, institutionnels, commerciaux, politiques, militants, etc.). Le cadre théorique proposé repose sur des études portant sur l'écriture hypertextualisée (Develotte & Paveau, 2017 ; Paveau, 2017 ; Vicari, 2023) et sur la culture participative en contexte numérique (Jenkins, Ito & boyd, 2017 ; Simon, 2024 ; Wagener, 2022).

Une autre partie du cours vise à appréhender la notion d'archive audiovisuelle en la considérant comme un dispositif de mémoire et de médiation au sein duquel des discours sont conservés, circulent, se transforment et font l'objet de nouveaux usages. D'une part, il s'agit de développer une réflexion sur la notion d'archive audiovisuelle à partir de concepts-clés tels que l'autorité, la légitimité ou la mémoire. D'autre part, il s'agit d'interroger la matérialité de petits corpus d'archives audiovisuelles issus de fonds disponibles en ligne (ex. INA, BnF, AAR, fonds d'archives de médiation scientifique ou d'organisations internationales). Les étudiants seront amenés à explorer la tension entre intentionnalité, trace, mémoire(s), matérialité, (re)publication et (ré)usage d'une archive audiovisuelle en contexte numérique. Le cadre théorique repose sur des études dédiées à la trace (Jeanneret, 2013) et à la mémoire discursive (Paveau, 2013), au discours audiovisuel et à l'archive audiovisuelle (Stockinger, 2012) ainsi qu'à la matérialité et aux transformations de l'archive audiovisuelle en contexte numérique (Chaudiron *et al.*, 2022 ; Bachimont, 2010, 2017 ; Stockinger, 2025).

## Objectifs pédagogiques

Appréhender les supports médiatiques comme des lieux de circulation et de transformation des formes sémio-discursives

Développer des compétences d'analyse des productions médiatiques

Construire et élargir sa culture médiatique

Disposer de concepts scientifiques ciblés pour l'analyse

## Bibliographie

Bachimont, Bruno (2017). L'archive et la massification des données : une nouvelle raison numérique. *La Gazette des archives*, n° 245, pp. 27-43. https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2017_num_245_1_5510

Chaudiron, Stéphane, Leleu-Merviel, Sylvie (2022). « L'apport du numérique pour la préservation, la valorisation et la transmission du patrimoine minier des Hauts-de-France », *Actes du colloque Un patrimoine pour l'avenir, une science pour le patrimoine*, organisé par la Fondation des sciences du patrimoine, 15-16 mars 2022, Paris, p. 93-98. https://hal.science/hal-03822013v1/document

Cotte, D. (2011). *Émergences et transformations des formes médiatiques*. Lavoisier.

Derèze, G., Diana, J.-F. et Standaert, O. (2015). *Méthodes d'analyse des productions médiatiques*, Paris, de Boeck.

Develotte, Ch. et Paveau, M.-A. (2017). « Pratiques discursives et interactionnelles en contexte numérique. Questionnements linguistiques », *Langage et société*, 160-161.

Jeanneret, Y. (2013). « Faire trace : Un dispositif de représentation du social », *Intellectica*, 59(1), pp. 41-63. https://www.persee.fr/doc/intel_0769-4113_2013_num_59_1_1085

Jenkins, H., Ito, M. et boyd, d. (2017). *Culture participative. Une conversation sur la jeunesse, l'éducation et l'action dans un monde connecté*, Caen, C&F Éditions.

Manovich, L. (2010). *Le langage des nouveaux médias*, Dijon, Les Presses du réel.

Müller, J. E. (2010). « Intermediality and Media Historiography in the Digital Era », *Acta Universitatis Sapientiae : Film and Media Studies*, 2, 15-38.

Paveau, M.-A. (2017). *L'Analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques*, Paris, Hermann.

Paveau, M.-A. (2013). Mémoire, démémoire, amémoire. Quand le discours se penche sur son passé. HAL : 00990033f. https://hal.archivesouvertes.fr/hal-00990033

Peytard, J. (1993). « D'une sémiotique de l'altération », *Semen* 8, [En ligne], http://journals.openedition.org/semen/4182

Simon, J. (2024). *#ChatonsMignons : Apprivoiser les enjeux de la culture numérique*, Paris, L'Harmattan.

Soulages, J.-C. (2007). *Les rhétoriques télévisuelles. Le formatage du regard*. Bruxelles, De Boeck.

Stockinger, P. (2012). *Analyse des contenus audiovisuels. Métalangage et modèle de description*, Paris, Éditions Lavoisier - Hermès Science.

Tardy, C. & Jeanneret, Y. (2007). *L'écriture des médias informatisés : Espaces de pratiques*. Paris, Hermes Science Publications.

Vicari, S. (2023). « Postures énonciatives et construction de l'autorité dans les mèmes politiques. Le cas du compte Twitter "Mèmes de gauche" », *Semen, Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 54, 25-46.

Wagener, A. (2022). *Mèmologie. Théorie postdigitale des mèmes*, Grenoble, UGA Éditions.

## UE5 – Transversal (Y4LDP9U5)

## EC51 – Langue (Polyglotte)

## EC52 – Prépro disciplinaire (Y4LDP952 – Danh-Thành Do-Hurinville)

### Enseignant·es

CM (24 h) : différent·es intervenant·es
TD (6 h) : Jacky Frossard (concepteur-rédacteur web à l'UFC)

### Description

L'EC de préprofessionnalisation du semestre 9 a pour but de préparer les étudiant·es à leur recherche de stage obligatoire, à la réalisation de leur rapport de stage, à la recherche d'emploi, ou à la poursuite en thèse de doctorat.

### Objectifs pédagogiques

Penser l'ouverture vers les métiers en relation étroite avec les contenus scientifiques et concevoir ces contenus à partir des ouvertures professionnelles parmi lesquelles la recherche, afin de fonder un véritable dialogue avec le monde socio-professionnel

Ouverture sur des champs d'activités et de « bouquets de métiers » en relation avec perspective réflexion universitaire

# Semestre 10

| | Intitulé | Enseignant·es | Crédits ECTS |
|---|---|---|---|
| **UE1** | Y4LSD0U1<br>Mémoire de fin d'étude et soutenance | Encadrant·e de mémoire | 18 |
| **UE2** | Y4LSD0U2<br>Stage | | 12 |
| | | | TOTAL : 30 |

## UE1 – Mémoire de fin d'étude et soutenance (Y4LSD0U1 – Danh-Thành Do-Hurinville)

La préparation à la rédaction du mémoire ne fait pas l'objet de cours au semestre 10, un point a été fait pendant les cours de préprofessionnalisation du semestre 9 ; chaque étudiant·e travaille de manière individuelle en étroite collaboration avec son encadrant·e.

La note obtenue au mémoire et à sa soutenance orale compte pour 60 % de la note du semestre 10.

## UE2 – Stage (Y4LSD0U2 – Danh-Thành Do-Hurinville)

Le stage de huit semaines minimum peut être réalisé de manière continue ou discontinue pendant le semestre. La rédaction du rapport a été préparée en cours de préprofessionnalisation au semestre 9, et est réalisée en collaboration avec l'encadrant·e.

La note obtenue au rapport de stage compte pour 40 % de la note du semestre 10.

# Travail de recherche

## Consignes générales

Le **travail encadré de recherche (TER) de M1** et le **mémoire de M2** sont des travaux de recherche universitaires longs comptant pour la validation du master (**6 crédits ECTS en M1**, **18 crédits ECTS en M2**). Ils se conçoivent en interaction avec un·e encadrant·e (la directrice ou le directeur de recherche) chargé·e de guider le travail de recherche de l'étudiant·e.

Dans ce cadre, l'étudiant·e s'engage à :
– produire un travail de recherche original, qui respecte les pratiques éthiques et déontologiques en vigueur dans le monde universitaire et scientifique, dans lequel toute tentative de plagiat ou utilisation de l'intelligence artificielle générative sont proscrites et lourdement sanctionnées ;
– mener un dialogue régulier et fréquent avec son encadrant·e et à læ tenir informé·e de ses avancées ainsi que de ses difficultés.

**Le document final sera passé au logiciel anti-plagiat et détecteur de rédaction assistée par intelligence artificielle.**

**Toute tentative de plagiat sera sanctionnée[1].**

Le TER et le mémoire sont évalués par un jury constitué de deux personnes : l'encadrant·e (directrice ou directeur de recherche) et un·e autre membre de l'équipe pédagogique (rapporteuse ou rapporteur) choisi·e en fonction de l'orientation théorique et/ou méthodologique du travail présenté par l'étudiant·e.

Dans le cas d'un co-encadrement (co-direction), le jury est constitué de trois personnes. En effet, si le sujet de recherche le requiert, l'encadrant·e peut faire appel à un·e collègue issu·e d'une autre équipe pédagogique (information-communication, FLE, lettres, TAL, etc.).

Les soutenances de TER et de mémoire ont lieu lors de l'une des deux sessions d'examen :
– session 1 : au plus tard le mardi 19 mai 2026 (semaine 21) ;
– session 2 : au plus tard le vendredi 3 juillet 2026 (semaine 27).

Les **étudiant·es de M2** envisageant de s'inscrire en doctorat et de concourir au contrat doctoral doivent avoir soutenu en première session.
En fonction de leur répartition entre les deux sessions, un regroupement des soutenances sur une ou deux journées consécutives peut être organisé par la responsable du master. Les dates précises de cette/ces journée(s) seront communiquées avant les vacances de printemps.

Les indications présentées ci-dessous, au caractère très général, sont partagées par l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique susceptibles de diriger les TER et mémoires. **Ces indications ne sont néanmoins que des lignes directrices** ; la mise en œuvre effective peut varier suivant les encadrant·es, les sujets de recherche, ou les situations individuelles (reprise d'études, situation de mobilité internationale, congé maternité ou parental, etc.).

## Encadrement des TER de M1 et mémoires de M2

Le travail de recherche est un travail personnel qui oriente l'étudiant·e dans la formation sur les plans scientifique et professionnel. Il est muri dès le début de l'année universitaire. Le **mémoire de M2** prolonge généralement, mais pas obligatoirement, la thématique développée dans le cadre du TER de M1.

**Étape 1. Pendant le mois de septembre**, **les étudiant·es de M1** réorientent ou approfondissent en cours de méthodologie le projet de recherche qu'elles/ils ont proposé lors de leur candidature en master. **Les étudiant·es de M2** reprennent contact avec leur encadrant·e de M1 afin de décider conjointement si la collaboration se poursuit,

[1] Voir *Règlement général des études et des examens*, p. 15.

en prolongeant ou non le sujet exploré en M1, ou si elles/ils souhaitent orienter leurs recherches vers une autre direction et doivent envisager de travailler avec un·e autre membre de l'équipe pédagogique.

**Étape 2. Avant mi-octobre**, **les étudiant·es de M2** envoient un projet de recherche d'une à deux pages à leur encadrant·e ; **les étudiant·es de M1** envoient un projet de recherche rédigé selon les indications données en cours de méthodologie à la responsable du M1. Les projets de M1 font l'objet d'une discussion interne à l'équipe pédagogique. Des conseils et commentaires peuvent alors être formulés aux étudiant·es avant la troisième étape.

**Étape 3. Début novembre**, la responsable de M1 indique aux étudiant·es la répartition des encadrements **des TER de M1** décidée par l'équipe pédagogique en fonction des sujets et thématiques de recherche et de la disponibilité des encadrant·es. Si un sujet l'exige (approche pluridisciplinaire, méthodologie hybride), une co-direction voire un encadrement par un·e membre d'un autre département peuvent être envisagés.

L'encadrant·e de recherche et l'étudiant·e déterminent ensuite l'objet de recherche, puis élaborent la problématique et la méthodologie. Elles/Ils conviennent des modalités de travail et de la périodicité des rendez-vous dédiés à l'avancée **du TER** ou **du mémoire**.

**Étape 4. Avant les vacances d'hiver**, au plus tard, les étudiant·es doivent avoir présenté à leur encadrant·e leurs lectures et travaux en cours.

| Encadrant·e | Contact | Domaines et thématiques de recherche |
|---|---|---|
| **Bendinelli Marion** | marion.bendinelli@univ-fcomte.fr<br>30-32 rue Mégevand, cour Chifflet, rez-de-chaussée, sous le porche | Linguistique énonciative, argumentation, pragmatique, linguistique de corpus (notamment outillée)<br>Corpus multilingue<br>Discours politique<br>Traduction |
| **Do-Hurinville Danh-Thành** | danh_thanh.do-hurinville@univ-fcomte.fr<br>47 rue Mégevand, entrée à droite dans la cour, 2e étage | Linguistique générale, linguistique française, linguistique vietnamienne<br>Typologie, interfaces syntaxe-sémantique, traduction |
| **Equoy-Hutin Séverine** | severine.equoy-hutin@univ-fcomte.fr<br>30-32 rue Mégevand, cour Chifflet, rez-de-chaussée, sous le porche | Discours et écriture professionnelle<br>Discours médiatique, discours publicitaire, discours et communication numérique<br>Analyse du discours, argumentation<br>Écriture radiophonique (chronique, magazine), écriture numérique (applications mobiles, sites internet), médiation des savoirs, patrimonialisation des pratiques quotidiennes |
| **Him-Aquilli Manon** | manon.him-aquilli@univ-fcomte.fr<br>30-32 rue Mégevand, cour Chifflet, rez-de-chaussée, sous le porche | Anthropologie linguistique<br>Interactions et pragmatique<br>Réflexivité langagière<br>Langage et mouvement sociaux |
| **Lethier Virginie** | virginie.lethier@univ-fcomte.fr<br>30-32 rue Mégevand, cour Chifflet, rez-de-chaussée, sous le porche | Analyse du discours<br>Textométrie<br>Discours institutionnel, discours médiatique |
| **Nossik Sandra** | sandra.nossik@univ-fcomte.fr<br>30-32 rue Mégevand, cour Chifflet, rez-de-chaussée, sous le porche | Analyse du discours, sociolinguistique de terrain<br>Récits oraux<br>Discours et Histoire |
| **Mariani-Rousset Sophie** | smariani@univ-fcomte.fr<br>30-32 rue Mégevand, cour Chifflet, entrée E, 1er étage | Représentations, repères<br>Praxéologie et espace<br>Place du sujet, langage<br>Appropriation, mobilités, symbolique |
| **Panis Caroline** | caroline.panis@univ-fcomte.fr<br>30-32 rue Mégevand, cour Chifflet, entrée E, 1er étage | Sociolinguistique du plurilinguisme et des contacts de langues<br>Récits de migration<br>Travail et langage, sous-traitance linguistique en contexte néolibéral |

| | | |
|---|---|---|
| **Simon Justine** | justine.simon@univ-fcomte.fr<br>30 avenue de l'Observatoire (site de la Bouloie), département Info-Com, bureau 219 | Analyse du discours numérique<br>Culture participative numérique, réseaux socionumériques<br>Plurisémioticité, interdiscursivité et argumentativité |

# Objectifs

La réalisation du TER de M1 et du mémoire de M2 est un exercice d'initiation à la recherche et à l'écriture académique durant lequel l'étudiant·e s'exerce aux étapes et aux règles de la recherche en sciences du langage, et plus spécifiquement dans les disciplines du discours.

Le TER et le mémoire doivent attester de la capacité de l'étudiant·e à respecter les normes rédactionnelles scientifiques et universitaires. **Une attention particulière doit donc être portée à l'expression écrite** : le travail final rendu doit être soigneusement relu (si possible également par une tierce personne) ; les différentes coquilles ou erreurs de frappe, d'accentuation, de ponctuation ou d'accord, entravant la lecture, sont pénalisantes et doivent absolument être corrigées avant l'impression du document.

**Le TER de M1** doit permettre à l'étudiant·e :

– de mettre en regard les connaissances théoriques et pratiques acquises au sein et en dehors de sa formation de master avec des lectures ciblées sur son objet d'étude ;

– d'approfondir ses connaissances dans un ou plusieurs domaine(s), champ(s), cadre(s) théorique(s) par des lectures critiques généralistes et ciblées de manière à :

  – se spécialiser dans l'un de ces domaines, champs, ou cadres,

  – situer son travail au sein des différents courants et approches auxquels il/elle a été formé·e dans le cadre de ses études ;

– de circonscrire son objet d'étude et déterminer (i) quelles données recueillir, (ii) comment les recueillir, (iii) comment les organiser, pour étudier cet objet ;

– de conduire une réflexion théorique et méthodologique sur l'objet de sorte à formuler une problématique de recherche ;

– de mener une analyse rigoureuse et pertinente permettant de répondre à la problématique et aux questions de recherche. Si la constitution du corpus occupe une place prépondérante dans le travail de M1, l'analyse pourra être réalisée en M2.

Le TER propose un développement cohérent, personnel et méthodique qui présente ou amorce les bases du mémoire projeté en M2, ou en aborde certains aspects. Que le TER soit poursuivi en M2 ou non, il doit permettre à l'étudiant·e de s'approprier des concepts théoriques et de maitriser les normes d'écriture du travail universitaire.

**Le mémoire de M2** doit permettre à l'étudiant·e :

– de mettre en œuvre un véritable travail de recherche, en exploitant généralement les bases méthodologiques et théoriques posées dans le TER de M1 ;

– d'attester de sa capacité à :

  – construire une problématique de recherche,

  – maitriser un certain nombre d'outils et techniques du champ dans lequel la recherche s'inscrit,

  – mobiliser des éléments théoriques,

  – déployer une méthodologie adaptée aux objectifs de la recherche,

  – argumenter pour démontrer la validité de ses hypothèses.

## Contenu

La **problématique** de recherche doit définir l'objet de recherche, et entrainer différentes questions de recherche. Contrairement aux questions de recherche, la problématique n'est pas nécessairement formulée comme une question ; elle peut être exprimée à la forme déclarative. Il s'agit de *problématiser* le sujet, c'est-à-dire de mettre en lumière ce qui est surprenant ou intrigant dans le sujet, qui justifie qu'un travail de recherche y soit consacré. Elle doit montrer quels sont les enjeux du travail de recherche. L'intérêt de la problématique est d'entrainer nécessairement l'analyse, l'explication d'une situation, d'un phénomène ou d'un processus ; sans cet effort de problématisation, la recherche entrainerait un récit ou la simple description du phénomène, qui s'apparenterait davantage à un travail par exemple journalistique qu'à un travail scientifique.

La formulation des questions de recherche vient ensuite détailler le questionnement impliqué par la problématique en exposant la manière dont sera traité le sujet.

La problématique du **mémoire de M2** peut se nourrir des réflexions épistémologiques, théoriques et conceptuelles posées dans le cadre du TER de M1.

**Le TER de M1** comporte généralement trois parties dans une proportion à déterminer selon les sujets, les disciplines de référence, et les orientations théoriques et méthodologiques, en concertation avec l'encadrant·e :

– des intentions de recherche étoffées (champ scientifique concerné, problématique, cadre théorique et méthodologique, hypothèses) ;

– un bilan organisé de ce qui a été effectué (compte rendu de lectures théoriques, détermination des outils d'analyse, développement d'un aspect de la problématique) ;

– une présentation du corpus ou/et des échantillons d'analyse.

L'encadrant·e de recherche définit plus précisément les tâches à réaliser, valide les orientations, et conseille l'étudiant·e.

**Le mémoire de M2** doit expliciter et développer le cadre théorique dans lequel la recherche est menée. La recherche doit s'appuyer sur une méthodologie rigoureuse de collecte et d'analyse des données. Que l'étudiant·e opte pour une démarche plutôt inductive ou plutôt déductive, ses choix épistémologiques, théoriques et méthodologiques doivent être justifiés. Ainsi le mémoire comporte généralement trois parties respectivement consacrées au cadre théorique, à la méthodologie de recherche et de constitution du corpus, et à l'analyse du corpus.

## Forme

En raison des objectifs fixés pour ce travail de recherche, la taille des parties constituant **le TER de M1** peut être sensiblement déséquilibrée. En effet, une grande importance est accordée à la partie théorique (qui rend compte des lectures critiques effectuées), à la constitution du corpus, quelle que soit sa forme, et aux difficultés rencontrées.

Dans **le mémoire de M2**, en revanche, les différentes parties sont équilibrées quantitativement. Toute reprise du travail de M1 doit y être clairement signalée :

– les éventuelles reprises textuelles doivent être indiquées par des éléments de mise en page ;

– les reprises d'apports conceptuels, de description de corpus, etc., doivent être signalées par un commentaire.

### Longueur du texte

**Le TER de M1** doit faire au minimum de 30 pages, hors bibliographie et annexes éventuelles.

**Le mémoire de M2** doit faire au minimum 80 pages, hors bibliographie et annexes éventuelles.

## Parties du document

Le document doit comprendre, dans cet ordre :

– **une couverture**, comportant le titre du TER ou du mémoire, le nom de l'étudiant·e, le nom de l'encadrant·e, l'année universitaire, les nom et logo de l'université Maire et Louis Pasteur et de l'UFR SLHS ;

– **une page de garde**, comportant le titre du travail, le nom de l'étudiant·e et son numéro d'étudiant·e, le nom de l'encadrant·e, le nom des membres du jury, la date de soutenance, l'année universitaire, le diplôme préparé, et le nom de l'université et de l'UFR ;

– **des remerciements** à l'égard des personnes qui ont aidé l'étudiant·e dans la réalisation de son mémoire, à commencer par son encadrant·e puis læ membre de son jury ;

– **un sommaire** clairement hiérarchisé et paginé, qui n'indique que les titres principaux si une table des matières plus détaillée figure en fin de travail (dans le cas d'un long document comportant de nombreuses sections) ;

– si nécessaire une liste des abréviations fournissant la signification des abréviations, sigles et acronymes utilisés dans le document (bien que ceux-ci soient obligatoirement explicités lors de leur première occurrence dans le texte) ;

– **le corps du travail**, comprenant une introduction, différents chapitres, parties, sous-parties, sections lisiblement hiérarchisés, numérotés et intitulés, et une conclusion ;

– **la bibliographie** *(voir détail ci-dessous)* ;

– une liste des tableaux, schémas, et illustrations le cas échéant ;

– un index des notions principales **(dans le mémoire de M2)**, dûment paginé ;

– éventuellement un index des auteurs et autrices ;

– si nécessaire des annexes, incluant tous les documents utiles à la lecture mais non indispensables à la compréhension de l'argumentation proprement dite, comme le corpus de textes analysé, les conventions de transcription, la transcription intégrale des interactions analysées, les guides d'entretiens ou questionnaires utilisés au cours des enquêtes, une matrice lexicale, etc. ;

– **une table des matières** complète **(dans le mémoire de M2)** ;

– **un résumé, ou *abstract*, accompagné de mots clés, en français et en anglais**.

## Normes de rédaction

Les normes de rédaction seront présentées dès le semestre 7 dans l'EC de préprofessionnalisation disciplinaire, volet 1, Problématisation du mémoire de recherche, et approfondies au semestre 8 dans dans l'EC Outils pour la rédaction du mémoire et l'UE Travail encadré de recherche : rédaction universitaire. Une feuille de style sera fournie dans ces cours de méthodologie et disponible sur Moodle (cours de méthodologie et page d'information du master). Son utilisation n'est pas obligatoire, mais elle pourra grandement faciliter le travail de mise en page des étudiant·es.

## Citations

Les citations de travaux scientifiques doivent être distinguées des extraits du corpus constitué par l'étudiant·e. Elles doivent être faites à bon escient, afin d'appuyer l'argumentation développée par l'étudiant·e, et toujours très précisément référencées.

- La citation exacte doit être retranscrite entre guillemets ou en retrait :

– Les citations courtes (moins de trois lignes) doivent être intégrées au corps du texte et placées entre guillemets : les guillemets français « » sont obligatoirement utilisés pour les citations de premier niveau, les guillemets anglais “ ” pour les citations de deuxième niveau (c’est-à-dire les passages entre guillemets à l’intérieur d’une citation).

– Les citations longues doivent être séparées du texte principal en respectant la mise en forme suivante : interligne simple, taille de police 10, marge supplémentaire à gauche et à droite (au moins 1 cm), absence de guillemets.

- Les citations ne sont pas retranscrites en italique.
- Toute soustraction d’un passage du texte cité doit être indiquée par des points de suspension entre crochets […].
- Tout ajout ou modification à un passage du texte cité (ajout d’une précision ou modification d’un élément comme le mode, le temps verbal, ou les déictiques, visant à intégrer la citation de manière plus fluide dans le texte) doit être indiqué entre crochets [X].
- Les coquilles ou erreurs présentes dans la citation doivent être signalées en étant suivies de la mention [*sic*].
- Les citations en langues étrangères doivent être traduites dans le texte (suivie de la mention « Notre traduction » par exemple) et accompagnées de la citation originale en note de bas de page, dûment référencée.
- À la fin d’une phrase contenant une citation, le point ne doit pas être répété :

  – Si le point fait partie de la phrase citée dans son intégralité (qui est alors introduite par un deux-points), il se place avant les guillemets de fin de citation, et aucun point supplémentaire ne doit être ajouté après les références indiquées entre parenthèses.

  – Si la citation ne consiste qu’en un extrait de phrase qui est intégrée à celle de l’étudiant·e, le point vient après les guillemets de fin de citation.
- Si les références d’une citation sont indiquées en note de bas de page, l’appel de note doit être situé avant le signe de ponctuation (avant le point le cas échéant et les guillemets de fin de citation).
- Chaque citation doit être scrupuleusement référencée par l’indication de son auteur ou autrice, de sa date de publication, et de sa page :

  – soit par une note de bas de page indiquant la notice bibliographique complète ;

  – soit, de préférence, dans le corps du texte entre parenthèses au format (Nom, date : page) ; la référence complète (titre, édition, etc.) n’apparaissant qu’en bibliographie.

## Références

Dans un travail de recherche, chaque information doit être référencée. Læ lectrice·teur doit toujours savoir sur quoi l’étudiant·e appuie ses propos, d’où provient une information, et s’il s’agit de faits avérés ou de suppositions ; la présence des sources est donc indispensable.

- Les sources peuvent être fournies entre parenthèses (de préférence) ou en notes de bas de page, mais sur le même modèle tout au long du texte. Elles peuvent indiquer la provenance d’une citation, d’une notion, ou d’une idée ; dans ces derniers cas, il est possible de se référer à une publication dans son ensemble (Nom, date).
- Pour éviter les répétitions, des abréviations latines peuvent être utilisés :

  – « *ibid.* », abréviation d’« *ibidem* » signifiant « au même endroit » (c’est-à-dire « même référence que précédemment »), peut être utilisée seule ou suivie d’une précision de page si celle-ci n’est pas la même que celle précédemment citée ;

  – « *op. cit.* », abréviation d’« *opere citato* » signifiant « dans l’ouvrage cité », peut être utilisée placée après le nom d’un auteur ou d’une autrice lorsqu’une référence a été déjà mentionnée plus haut.

- Dans le corps du texte comme en bibliographie, les titres d'œuvres (ouvrages, revues, recueils, albums, films, œuvres d'art, etc.) s'écrivent en italique sans guillemets, et les titres d'extraits d'œuvres (chapitres, articles, poèmes, nouvelles, chansons, etc.) entre guillemets en romain (c'est-à-dire sans italique).
- Dans le corps du texte, la mention des auteurs et autrices doit toujours être faite sur le même modèle, en utilisant soit le(s) prénom(s) et le nom, soit l'initiale et le nom, soit le nom uniquement. Il est possible d'utiliser le prénom seulement lors de la première mention de chaque auteur ou autrice.
- En cas de publication collective, les noms des deux derniers·ères auteurs ou autrices mentionné·es dans le texte doivent être coordonnés par la conjonction « et ». L'esperluette (&) est exclusivement réservée aux références bibliographiques entre parenthèses ou en notes de bas de page.

### Repérage dans le texte

Pour faciliter le repérage dans le texte, des termes latins peuvent être utilisés :
– « *supra* », signifiant « au-dessus », peut être utilisé dans les mentions à des passages du texte antérieurs ;
– « *infra* », signifiant « au-dessous », peut être utilisé dans les mentions à des passages du texte ultérieurs ;
– « cf. », abréviation de « *confer* » signifiant « se reporter à », peut être utilisée pour renvoyer à un document, ou à une section ou une page du texte.

## Bibliographie

La bibliographie doit contenir tous les travaux cités ou mentionnés dans le document, et uniquement ceux-ci : un ouvrage ne doit pas figurer en bibliographie s'il n'est pas mentionné dans le TER ou le mémoire. Elle doit figurer immédiatement après la conclusion.

Les auteurs et autrices doivent être classé·es par ordre alphabétique, et les ouvrages de chacun·e par ordre chronologique.

Plusieurs normes bibliographiques seront présentées dans les cours de méthodologie des deux semestres. La même norme doit être suivie tout au long du document, afin que læ lecteur·trice puisse trouver facilement le document mentionné et sache immédiatement de quel type de document il s'agit (article, ouvrage, chapitre d'ouvrage, etc.).

Quelle que soit la norme choisie, les mêmes éléments doivent apparaitre :
– nom de l'auteur/autrice ou des auteurs et autrices ;
– initiale ou prénom de l'auteur/autrice ;
– date de parution ou de réédition (si l'édition utilisée en est une), et date de parution originale entre crochets ;
– titre du texte ;
– titre du document dont le texte est extrait (ouvrage ou revue) le cas échéant, voire nom de la coordinatrice ou du coordinateur dans le cas d'un ouvrage collectif ;
– numéro de revue le cas échéant ;
– maison d'édition ;
– éventuellement ville d'édition ;
– pages du document extrait (chapitre ou article) le cas échéant ; attention, il ne s'agit pas des pages citées par l'étudiant·e dans son TER ou mémoire, mais des pages où trouver le texte au sein de l'œuvre.

Les documents consultés dans une version numérique doivent être référencés avec la même précision que les documents consultés dans une version papier. Dans ce cas, la date de publication du document en ligne, la date de consultation de la page web, et le lien URL du document en ligne doivent également être indiqués.

Les sites internet consultés peuvent figurer dans une sitographie afin d'être distingués des références bibliographiques : les sources médiatiques (aussi sérieuses soient-elles) ne peuvent en aucun cas être mises sur le même plan que les sources scientifiques.

Les portails de revues scientifiques en libre accès comme Cairn, OpenEdition ou Persée ne doivent pas figurer dans une éventuelle sitographie. Seul le document consulté *via* le portail doit être référencé, correctement accompagné de ses données numériques.

Les cours ne peuvent pas non plus figurer en bibliographie comme des publications ; seuls des évènements scientifiques publics comme des conférences peuvent éventuellement y figurer, s'ils sont correctement référencés (nom, titre, évènement, lieu, date).

# Évaluation

## Remise du travail écrit

Le TER et le mémoire sont évalués au minimum par deux personnes : l'encadrant·e et læ rapporteur·se.

**La soutenance ne peut avoir lieu que si l'encadrant·e valide le travail transmis par l'étudiant·e.** L'étudiant·e doit obligatoirement rendre à son encadrant·e les différentes parties de son travail au fur et à mesure de son avancée et les retravailler en fonction des recommandations formulées. Plusieurs versions de chaque chapitre sont donc relues par l'encadrant·e, qui en aucun cas ne doit découvrir le travail final de l'étudiant·e quelques jours avant la soutenance – dans ce cas la soutenance n'est pas autorisée. Ainsi l'étudiant·e doit bien prendre en compte les délais de relecture, de modification et de correction de son texte dans son programme de travail.

**Le TER de M1** doit être transmis aux membres du jury **en version numérique au format PDF au minimum une semaine avant la soutenance** ; si besoin, il pourra être demandé un exemplaire papier (pour confort de lecture), ou une version numérique au format Word (pour faciliter l'annotation). À la fin de la soutenance, un procès-verbal de soutenance est établi par l'encadrant·e et signé par les membres du jury, puis remis à la scolarité. Aucun exemplaire papier du TER n'est demandé pour archivage.

**Le mémoire de M2** doit être transmis aux membres du jury **en version numérique au format PDF au minimum dix jours avant la soutenance** ; comme en M1, il pourra être demandé un exemplaire papier ou une version numérique au format Word. À la fin de la soutenance, un procès-verbal de soutenance est établi par l'encadrant·e et signé par les membres du jury, puis remis à la scolarité. Les mémoires de M2 obtenant une note égale ou supérieure à 14/20 doivent être déposés en version papier à la scolarité pour être ensuite archivés à la BU ; les étudiant·es concerné·es doivent donc apporter les éventuelles corrections demandées par le jury, et imprimer et relier leur mémoire après la soutenance. Pour des raisons de gain de place lors de l'archivage, la reliure doit nécessairement être encollée et non réalisée par spirale ; les étudiant·es peuvent réaliser l'impression et la reliure encollée à la reprographie universitaire de la Bouloie.

## Soutenance

La prestation de l'étudiant·e au cours de sa soutenance est prise en compte dans sa note finale.

Une soutenance de **M1 dure environ 1 h** ; une soutenance de **M2 environ 1 h 30**.

La soutenance est publique : les étudiant·es peuvent assister aux soutenances de leurs camarades et inviter des personnes à assister à la leur (famille, ami·es, etc.). Une retransmission en visioconférence peut être organisée à la demande de l'étudiant·e.

La soutenance constitue un temps de présentation orale et d'échanges avec les membres du jury :
– dans un premier temps, l'étudiant·e présente une synthèse du travail réalisé (environ **15 min en M1**, **20 min en M2**), en s'appuyant éventuellement sur un support visuel de type présentation PowerPoint ;

– dans un second temps, læ rapporteur·se puis l'encadrant·e prennent la parole à tour de rôle pour échanger avec l'étudiant·e (20-30 min chacun·e environ) afin de lui faire part de ses critiques, remarques et questions ; l'étudiant·e les prend en notes puis répond à tout ou partie des commentaires et questions.

La soutenance peut être préalablement préparée avec l'aide de l'encadrant·e.

# Stage

La formation intègre un stage obligatoire long à effectuer durant le semestre 10. Celui-ci doit durer huit semaines minimum (consécutives ou non), c'est-à-dire 280 heures minimum. Au-delà de deux mois complets, ou 309 heures, l'organisme accueillant læ stagiaire a l'obligation légale de læ rémunérer ; la gratification minimale par heure de stage est en 2026 de 4,50 € par heure, soit 15 % du plafond horaire de la Sécurité sociale fixé.

## Préparation du stage

L'étudiant·e est accompagné·e dans la recherche et la mise en place de son stage par la responsable d'année (Caroline Panis), son encadrant·e de mémoire, et les intervenant·es des différents cours professionnalisants.

L'étudiant·e est également très fortement invité·e à s'appuyer sur le service Orientation stage emploi (OSE), situé à la Maison des étudiant·es (MDE) sur le campus de la Bouloie à Besançon. Ce service renseigne et accompagne tous les publics dans la construction d'un projet personnel et professionnel, dans la définition d'une orientation ou encore dans des démarches de recherche de stage et d'emploi. Le service propose également une salle de documentation en libre accès.

## Encadrement et déroulement du stage

L'étudiant·e bénéficie d'un double encadrement, celui d'un·e **maitre·sse de stage** dans la structure qui reçoit l'étudiant·e (terrain de stage) et celui d'un·e **tuteur·trice universitaire** issu·e de l'équipe pédagogique du master, dont l'identité est déterminée par la responsable d'année – généralement l'encadrant·e de mémoire.

Le stage donne lieu à un **rapport de stage** détaillé, comportant une description analytique de la structure et des missions effectuées, et une problématisation en relation avec la formation reçue en master Sciences du langage – Discours : pratiques et médiation.

## Consignes pour le rapport de stage

Le rapport de stage a une double finalité :
– rendre compte des activités réalisées pendant le stage ;
– mener une réflexion sur sa pratique professionnelle.

Il s'agit donc à la fois de **décrire et de porter un regard distancié ou critique sur le stage** : *rapporter* revient à relater le stage pour l'analyser.

Un rapport est également un écrit engagé dans l'action, qui doit être rédigé pour trois destinataires :
– **l'organisme d'accueil**, pour qui il est le témoignage d'un regard extérieur, une mise en relation des tâches effectuées, une présentation de la démarche et des conclusions de la mission réalisée ;
– **læ tuteur·trice universitaire**, pour qui il est une source d'information sur le milieu professionnel et un outil d'évaluation du stage ;
– **l'étudiant·e-stagiaire**, pour qui il est un bilan des apprentissages et une preuve de son expérience.

### Contenu

Il ne s'agit pas de tout relater, ni d'accorder la même importance à des thèmes d'intérêt très inégal ; un rapport de stage porte sur un sujet précis, qui concerne la mission confiée.

Durant la période de stage, l'étudiant·e aura probablement repéré, cerné, expérimenté une ou plusieurs question(s) particulière(s) ou une ou plusieurs thématique(s) fondamentale(s) (technique, relationnelle, théorique, etc.) dans

l'exercice de ses missions. Cette question sera alors l'objet d'un travail de restitution et d'une réflexion, qui constitueront la colonne vertébrale du rapport.

**Le rapport de stage doit obligatoirement comporter les parties suivantes :**

### Introduction (1 page)

Il s'agit de présenter synthétiquement le cadre dont est issu le rapport. L'introduction précise la durée du stage, le nombre d'heures effectuées, le type de terrain de stage, les objectifs initiaux de stage.

### Présentation de la structure et de son environnement (2–3 pages)

Il s'agit de situer les dimensions globales (organisme, secteur, groupe) et particulières (service, taille, organisation) de la structure d'accueil (entreprise, association ou institution publique), par exemple en combinant la présentation des aspects suivants :

– **cadre historique** : connaitre l'histoire générale de l'entreprise, celle spécifique du service, pour comprendre ce qui se passe dans une institution (une organisation, un service) ;

– **cadre géographique** : examiner son implantation, son étendue, ses zones de diffusion, pour saisir indirectement le lectorat ;

– **cadre économique** : connaitre le secteur, le groupe, læ propriétaire (par ex. qui dirige vraiment tel groupe), les stratégies, les ventes, le financement par la publicité, la concurrence, la conjoncture du titre ou de l'organisme (en crise, en progression, etc.) ;

– **cadre local** : expliquer les caractéristiques locales du service dans lequel a eu lieu le stage, en rapport avec ce contexte général : position et composition du service (organigramme, nombre de personnes, leurs statuts, leurs trajectoires, leurs activités, etc.).

Il faut proposer des données précises et objectives, et faire un effort de comparaison des données de l'organisme et du service à des données plus générales.

### Analyse thématisée des activités (2–3 pages minimum)

Cette partie doit comprendre la présentation des missions, des savoir-faire mis en œuvre, des conditions de déroulement, ainsi qu'une analyse des difficultés rencontrées durant le stage.

Il ne s'agit pas d'un récit d'ordre chronologique ou psychologique (récit des activités appréciées ou non, etc.). Il faut démontrer une capacité de réflexion sur les activités réalisées : **les présenter, les classer.** Cette partie peut donc être découpée en plusieurs sous-parties thématiques.

Les difficultés rencontrées pendant le stage doivent être abordées. Par une réflexion critique sur les activités réalisées, il s'agit de proposer une présentation ordonnée des limites rencontrées (personnelles, structurelles, etc.).

### Connaissance du secteur et réflexion (2 pages minimum)

Cette partie consiste à proposer une réflexion autour d'une thématique de son choix liée au secteur professionnel de son stage, de ses enjeux et de sa pratique professionnelle.

Pour alimenter la réflexion, cette partie doit obligatoirement s'appuyer **sur des documents internes, des articles scientifiques ou professionnels, les enseignements suivis, et des données empiriques issues du stage.**

Il s'agit de proposer ici une réflexion construite, de dégager une question ou une série de questions cohérentes pour ensuite proposer une réponse argumentée qui explique un phénomène, un ensemble de faits, une part de la réalité, en se basant sur :

– une série construite de constats, d'arguments et d'hypothèses ;

– des notions et des concepts issus de lectures (indiquées en bibliographie) ;

– des données empiriques recueillies directement (observations, participation, paroles entendues ou écrits internes lus pendant le stage, etc.) et indirectement (documents internes et externes, sources bibliographiques).

Il s'agit donc de proposer un regard analytique sur un objet défini, **non pas une opinion personnelle.**

### Conclusion (1 page)

La conclusion résume l'ensemble du rapport et énonce ce que l'étudiant·e en a retenu. Il s'agit de pointer ce que cette expérience de stage a apporté à l'étudiant·e et sa place dans son projet professionnel.

### Bibliographie

Toutes les références citées dans le texte doivent figurer dans la bibliographie. La présentation doit respecter les normes bibliographiques universitaires.

### Annexes

Les annexes permettent de renvoyer en fin de document les éléments qui ont été cités dans le corps du rapport, mais qui n'ont pas été exploités directement (documents de l'organisme d'accueil, schémas, photographies, etc.). Elles sont titrées, numérotées et légendées, et font toutes l'objet de renvois dans le corps du rapport : le texte doit clairement se référer aux annexes. Elles sont présentes uniquement si elles ont une pertinence et une utilité.

**Les annexes doivent obligatoirement intégrer le CV de l'étudiant·e et sa lettre de motivation adressée (effectivement ou non) à l'organisme d'accueil.**

L'étudiant·e doit veiller à respecter la **confidentialité** voire l'anonymat éventuellement demandés par l'organisme d'accueil concernant certaines informations (prix, client·es, projets non publiés, etc.). Pour cette raison, le rapport doit être porté à la connaissance du/de la maitre·sse de stage avant d'être transmis à l'encadrant·e universitaire.

Il est rappelé qu'il est strictement interdit de copier des textes ou images existants sans en citer la source, ainsi que de paraphraser les idées originales d'autres auteurs ou autrices sans les nommer. Comme dans le mémoire de recherche, les emprunts et les citations doivent être reproduits entre guillemets et suivis de leurs références complètes. **Tout plagiat sera sanctionné par la note de 0/20.**

## Présentation

La présentation et la rédaction du rapport de stage doivent être soignées et répondre parfaitement aux normes du genre :

**– Écriture** :

- une orthographe et une grammaire parfaites ;
- un style d'écriture sobre, formel et précis.

**– Présentation matérielle** :

- version numérique du rapport identique à la version papier, sous la forme d'un seul fichier PDF ;
- version papier du rapport de stage convenablement reliée le cas échéant.

**– Organisation et mise en page :**

- une couverture comprenant toutes les informations nécessaires : titre, nom, université, diplôme, année universitaire, UE, lieu et date de stage, nom de l'enseignant·e référent·e, etc. ;
- avant l'introduction, une éventuelle page de remerciements ;
- un sommaire ;
- le corps de texte entièrement paginé ;
- des titres et sous-titres numérotés hiérarchiquement ;
- une police d'écriture lisible et non fantaisiste, de taille 11 ou 12, une interligne confortable à lire ;
- une mise en page (présentation du texte, des titres, etc.) harmonisée tout au long du rapport ;
- des illustrations légendées, intitulées et sourcées.

### Remise du rapport et évaluation

L'évaluation est effectuée par læ tuteur·trice universitaire qui donne son appréciation du rapport écrit et prend en compte les retours du terrain de stage.

De même que le mémoire de recherche, le rapport de stage doit être rendu à l'encadrant·e dans plusieurs versions de travail successives avant que la version finale ne soit validée et officiellement rendue au format PDF, voire au format papier.

Un exemple du rapport de stage doit également être remis au terrain de stage, au format numérique ou papier selon la demande du/de la maitre·sse de stage.

**Des questions sur le rapport de stage pourront être posées en fin de soutenance de mémoire.**

## Stage facultatif de M1

En M1, les étudiant·es sont vivement invité·es à effectuer des stages facultatifs conventionnés dans le cadre d'une unité d'enseignement libre (UEL). Pour effectuer un stage en UEL, l'étudiant·e doit exposer son projet à la responsable d'année (Caroline Panis), puis :

– télécharger et compléter la fiche d'inscription disponible dans l'onglet ESUP-Stage de l'ENT ou sur le site de l'UFR SLHS ;

– contacter la responsable d'année pour qu'elle attribue à l'étudiant·e un·e tuteur·trice universitaire ;

– réunir les pièces demandées : une courte lettre d'accord d'un organisme d'accueil, une lettre d'accord d'un·e tuteur·trice universitaire membre de l'équipe pédagogique du master Discours : pratiques et médiation attestant de sa fonction de tuteur·trice et de la qualité de l'étudiant·e, et une lettre de motivation.

# Formation en alternance en master 2

L'orientation du master met l'accent sur l'articulation entre les aspects linguistiques, sociaux, interactionnels et communicationnels du discours, le terrain et la professionnalisation des étudiant·es. Elle vise à accentuer son orientation vers la question des médiations sociales dont le discours constitue un acteur à part entière. Dans ce contexte, l'ouverture du master, et en particulier de la deuxième année, à l'alternance matérialise ce projet pédagogique. Au-delà du projet, elle entre dans une logique d'accompagnement des étudiant·es dans le développement de compétences professionnelles. L'alternance prévoit en effet des temps de formation à l'université (suivi assuré par un·e enseignant·e référent·e) et dans la structure d'accueil (encadrement assuré par une tutrice ou un tuteur professionnel·le) ; elle repose sur un ensemble de rencontres entre les partenaires (étudiant·e, référent·e, tutrice·teur) fixées dès le début de l'année :

– suivi individualisé opéré par læ référent·e avec l'étudiant·e une fois par mois ainsi qu'à mi-semestre et en fin de semestre (et sur demande si besoin) ;

– bilan et réflexion entre les trois acteurs·trices à mi-semestre et en fin de semestre ;

– visite de terrain par læ référent·e.

Le périmètre des employeurs·ses est celui du bassin local franc-comtois ; les secteurs d'activité visés sont les collectivités locales, institutions, associations, et organismes d'utilité publique. La question des médiations par le discours est au cœur de notre projet de formation par alternance. S'il revient à l'étudiant·e de rechercher son lieu d'alternance, celle/celui-ci pourra bénéficier du réseau de professionnel·les gravitant autour de la formation ainsi que de l'accompagnement du service Orientation, stage, emploi (OSE) – ateliers spécifiques et rendez-vous individuels – et du service Formation continue et alternance (SeFoC'Al) – recours à la base de données et au réseau du service, rendez-vous individualisés.

Le contrat d'apprentissage proposé concerne deux à quatre alternant·es maximum par an, en accord avec les responsables pédagogiques du master. Les candidat·es à l'alternance, sans contrainte de nationalité, doivent avoir moins de 26 ans pour un contrat de professionnalisation, ou plus de 29 ans pour un contrat d'apprentissage, sauf cas particuliers (situation de handicap, sportif·ve de haut niveau, demandeur·se d'emploi, etc.) SeFoC'Al est à la disposition des étudiant·es pour évaluer la situation la plus favorable.

Une réunion de présentation de l'alternance sera organisée par la responsable du master au cours du semestre 8 pour les étudiant·es de M1 potentiellement intéressé·es.